

RAPPORT ANNUEL 2018



Conseil
canadien de
l'horticulture

Canadian
Horticultural
Council

La voix des producteurs de fruits et légumes du Canada





Conseil
canadien de
l'horticulture

Canadian
Horticultural
Council

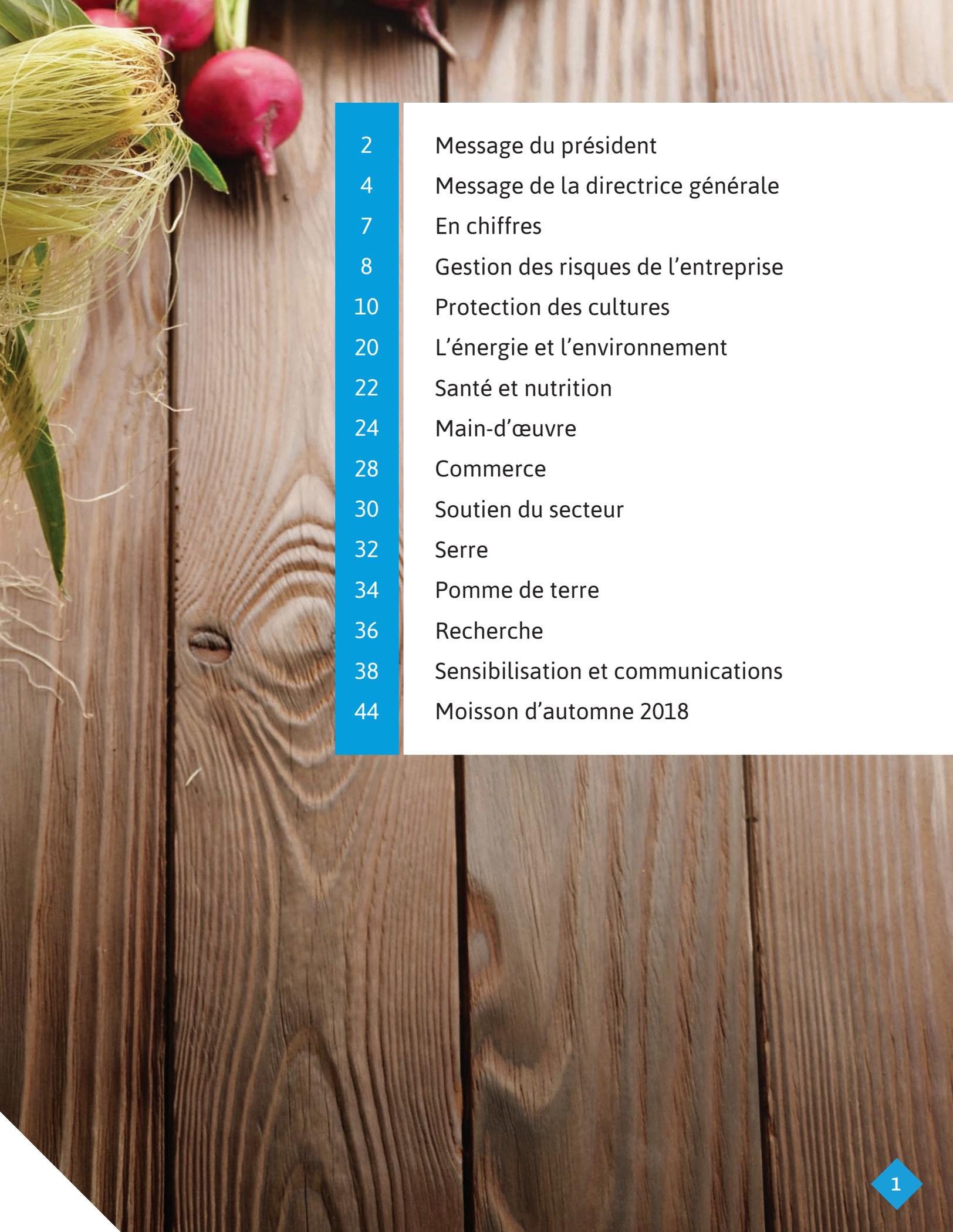
La voix des **producteurs de fruits et légumes du Canada**

RAPPORT ANNUEL 2018





Table des matières



2	Message du président
4	Message de la directrice générale
7	En chiffres
8	Gestion des risques de l'entreprise
10	Protection des cultures
20	L'énergie et l'environnement
22	Santé et nutrition
24	Main-d'œuvre
28	Commerce
30	Soutien du secteur
32	Serre
34	Pomme de terre
36	Recherche
38	Sensibilisation et communications
44	Moisson d'automne 2018

Message du président

Chaque année, le pourcentage des Canadiens qui habitent ou travaillent dans des exploitations agricoles continue de diminuer. En 1941, 3,2 millions de Canadiens habitaient sur des fermes, ce qui représentait plus de 2 p. cent de la population globale. Mais au fur et à mesure de l'évolution de la science et de la technologie, les Canadiens ont noté que pour exploiter les terres, cela prenait de moins en moins de personnes. La concurrence a donc augmenté et les exploitations agricoles ont pris de l'ampleur. De nos jours, seulement deux p. cent d'entre nous habitent sur des fermes et le nombre continue de chuter chaque année.



Il est donc paradoxal de constater que les outils qui nous ont aidés à pratiquer une agriculture avec plus d'efficacité, à cultiver de meilleurs produits et en plus grande quantité pour nourrir une population croissante, ont aussi servi à alimenter une division malheureuse entre le reste des Canadiens et nous-mêmes. L'exode continu des régions rurales aux centres urbains a servi à exacerber cette déconnexion. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des consommateurs ne comprennent pas ou n'apprécient pas vraiment la façon dont les aliments qu'ils consomment tous les jours font leur chemin vers leur table. Malgré la montée de l'intérêt pour les aliments « biologiques » et « l'élevage en liberté », les consommateurs comprennent rarement ce que ces termes veulent vraiment dire ou la façon dont ils sont liés aux pratiques conventionnelles d'agriculture qui sont souvent aussi saines et respectueuses de l'environnement.

Ceci mène à un élément que notre secteur appelle communément la « confiance du public. » Est-ce que les Canadiens pensent que les agriculteurs sont essentiellement bons, que nous nous soucions de nos travailleurs, de l'environnement et de la santé des consommateurs? Si nous pensons au nombre toujours croissant de règles et de règlements auxquels les agriculteurs font face à partir de la perte d'outils de protection des cultures à une surveillance accrue de la main-d'œuvre et de l'environnement, jusqu'aux nouveaux règlements relatifs à la salubrité alimentaire, on pourrait penser que non, les Canadiens ne sont pas au courant de ces éléments. C'est triste, mais cela a aussi des ramifications pratiques étant donné que la réglementation accrue a une incidence négative sur nos marges de profit et mine notre compétitivité à l'étranger.

Ce qui explique pourquoi, personnellement, je remets en question ma sagesse à essayer d'étendre mon petit verger et à investir dans des plantations à haute densité à un coût de 30 000 \$ l'acre. Est-ce que le moment est bien choisi pour investir dans le drainage, le treillage et un nouvel étang d'irrigation? Est-ce que les fongicides dont j'ai besoin seront encore disponibles? Est-ce que je serai en mesure d'embaucher un nombre suffisant de travailleurs pour s'occuper des cultures et les récolter? Est-ce que je serai capable de gérer le volume croissant de paperasserie? Et la liste continue.

Toutefois, j'ai la chance d'habiter dans une magnifique partie du monde et j'adore mon exploitation agricole et ma communauté. Je vais continuer de faire de l'agriculture tant et aussi longtemps que j'en serai physiquement capable et que mon exploitation sera une entreprise profitable.

Je suis incroyablement reconnaissant envers le CCH qui parle au nom des exploitants agricoles et je le remercie de son travail acharné afin de faire part de nos préoccupations et de son engagement continu à jouer le rôle de champion de la science, de l'intégrité et de la transparence relatives aux décisions du gouvernement. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers les nombreuses organisations provinciales et régionales pour leurs contributions à ce travail très important.

J'ai aussi le plaisir de mentionner notre campagne de sensibilisation aux travailleurs agricoles internationaux en cours, sans qui il n'y aurait tout simplement pas d'horticulture au Canada, en plus d'un éventail d'autres initiatives positives. Je lève mon chapeau à F.A.R.M.S., Financement agricole Canada et Croplife, entre autres, pour leurs efforts visant à partager les histoires qui doivent être connues afin que les Canadiens comprennent mieux l'agriculture, de façon à ce que nous puissions regagner la confiance du public.

En lisant ce rapport annuel, j'espère que vous vous joindrez à moi pour reconnaître le travail formidable du CCH, y compris ce que son personnel, ses présidents de comités et mes collègues du conseil ont fait pour l'agriculture au cours de la dernière année.



Brian Gilroy

Message de la directrice générale

Depuis 1922, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) fait de la sensibilisation à des enjeux importants qui touchent le secteur horticole, en favorisant les aliments sains, sécuritaires et durables et en assurant le succès continu et la croissance de notre industrie. Il y a deux ans, le conseil d'administration du CCH a élaboré un plan stratégique ciblant cinq domaines clés de résultats : 1) assurer la gestion efficace des enjeux clés, 2) prévoir et réagir aux enjeux et possibilités émergents, 3) établir et relations et des efforts de défense de la cause, 4) démontrer et communiquer la valeur, et 5) améliorer les services à valeur ajoutée pour les membres. À travers ces domaines clés, le CCH a continué de livrer des résultats pour ses membres. Même si ces succès sont détaillés dans les pages suivantes du présent rapport, je tiens à mentionner certaines questions qui sont particulièrement notables.



Compétitivité

Dans sa déclaration économique de l'automne 2018, le gouvernement a proposé d'appuyer les ministères et organismes de l'Administration fédérale en incorporant mieux des éléments économiques et de compétitivité dans ses règlements. Nous espérons que les organismes touchés par cette annonce engloberont l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Depuis des années, le CCH demande que les règlements de ces agences tiennent en compte les impacts économiques étant donné que la compétitivité de notre secteur est un enjeu au cœur de plusieurs de nos domaines de sensibilisation.

La moitié de votre assiette

Nous avons aussi été très agréablement surpris de noter que le nouveau guide alimentaire de Santé Canada recommande de remplir « la moitié de votre assiette » de fruits et de légumes – une chose que le CCH et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) recommandent depuis longtemps. Même si c'est un gain très important pour le secteur des fruits et légumes frais, cela entraîne une augmentation proportionnelle de responsabilité liée à la salubrité alimentaire et à la confiance publique. Nous avons réussi à faire reconnaître officiellement l'importance des fruits et des légumes au plus haut niveau. Nous devons maintenant continuer de profiter de la confiance de nos consommateurs et du fait que les exploitants agricoles canadiens peuvent continuer de travailler en agriculture.

Main-d'œuvre

Nous avons vécu certains mouvements positifs au niveau de la main-d'œuvre, surtout en ce qui a trait à notre campagne de sensibilisation, au groupe de travail sur la prestation des services et aux concessions consenties par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour alléger les retards prévus causés par les nouvelles exigences en matière de données biométriques. Toutefois, il reste beaucoup de travail à faire pour améliorer les programmes et faciliter l'accès des employeurs aux travailleurs agricoles internationaux. En fin de compte, le gouvernement et les consommateurs doivent comprendre que le Canada peut importer soit ses aliments ou bien sa main-d'œuvre.

Réseautage

Tout au long du présent rapport, vous verrez de nombreuses références à la participation active du CCH à des activités nationales et internationales. La participation assure que la voix des producteurs de fruits et légumes canadiens est entendue. La demande continue de notre implication et de nos commentaires est aussi signe que nous avons une bonne réputation au sein du gouvernement et partout dans la chaîne d'approvisionnement.

Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec d'autres associations de l'industrie et profitons mutuellement de la collaboration et des communications améliorées qui aident à faire avancer nos objectifs et à élever le profil de notre secteur dans son ensemble.

De plus, le personnel du CCH et moi-même continuons de prioriser les visites avec nos membres. Cette année, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreux agriculteurs que nous représentons en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Saskatchewan et en Ontario.



Rebecca Lee rend visite à des membres en Colombie-Britannique..



À l'AGA de la BC Greenhouse Vegetable Growers' Association en compagnie de Linda Delli-Santi et de Peter Cummings.

Augmenter la visibilité de l'horticulture

Au cours du dîner parlementaire 2018 « De la ferme à l'assiette » du CCH/ACDFL, nous avons reçu des idées valables : les représentants de l'horticulture devraient chercher à augmenter sa présence aux activités liées au gouvernement ou à l'industrie. Ayant sérieusement compris ce message, en 2018, le CCH a augmenté sa visibilité en participant à une délégation commerciale en Chine, en augmentant ses communications de sensibilisation et externes et en assistant à un nombre encore plus élevé d'événements de l'industrie ou du commerce comparativement aux années précédentes.

De plus, même si cela a représenté une courbe d'apprentissage extrêmement accélérée, l'année dernière, j'ai eu l'honneur de représenter l'horticulture au sein du Comité consultatif d'experts externe pour la révision des programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) du gouvernement. Comme administratrice aux conseils d'administration du Conseil canadien de la santé des végétaux, du Conseil canadien sur les espèces envahissantes et de l'International Federation for Produce Standards, je peux vous assurer que nos collègues membres de ces organisations sont bien informés de nos enjeux.



Le dîner De la ferme à l'assiette du CCH et de l'ACDFL a fourni la possibilité de mobiliser les parlementaires et d'obtenir leurs idées valables.

Orientation stratégique mise à jour

Alors que le CCH a réalisé des progrès importants avant le temps en ce qui a trait à notre plan stratégique 2017-2020, nous avons commencé à préparer le terrain pour réviser nos objectifs stratégiques à la fin 2018.

Tous les groupes de travail permanents ainsi que les groupes de travail sur les cultures ont organisé des téléconférences pour faire des remue-méninges sur les principales priorités et préoccupations propres à leurs domaines. À la suite de ce premier travail de base, les présidents du conseil d'administration et des comités ont ensuite participé à une séance stratégique facilitée pour en arriver à de nouvelles priorités pour les trois années à venir, tout en se penchant sur « l'assurance garantie de l'avenir » du secteur horticole pour les décennies à venir.

Au cours des prochaines années, nous prévoyons une croissance continue des marchés nationaux et d'exportation, ainsi que des contraintes réglementaires continues qui pourraient nuire à l'habileté de nos membres de profiter de cette croissance. L'intérêt public accordé à la santé, aux « achats locaux » et à la durabilité environnementale fournit à nos membres des possibilités à saisir. En ce qui a trait au gouvernement, la souveraineté alimentaire, la réconciliation autochtone et les exportations agroalimentaires sont toutes des affaires pour lesquelles le CCH et ses membres peuvent faire une contribution positive. Nous sommes encore préoccupés des perceptions publiques inexacts sur des enjeux clés comme la protection des cultures et les travailleurs agricoles internationaux et nous pourrions être touchés négativement par la consolidation de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur. Le CCH a déployé un effort supplémentaire pour s'assurer de présenter clairement les inquiétudes de nos exploitants agricoles au gouvernement fédéral et à ses ministères en fournissant de l'intrant conçu pour informer, non seulement le budget de 2019, mais aussi les plateformes politiques des principaux partis alors que nous entrons dans une année d'élection.

Rebecca A. Lee
Directrice générale

La voie de l'avenir

Nous sommes heureux des efforts du gouvernement visant à éliminer des exigences réglementaires désuètes et dédoublées, ainsi que de l'adoption de la *Loi sur la réduction de la paperasse* mise à jour qui encouragera un meilleur alignement avec les partenaires commerciaux clés et reconnaîtra le rôle de la coopération réglementaire pour diminuer les coûts pour les entreprises et consommateurs canadiens. Nous sommes aussi prudemment optimistes que le gouvernement donnera suite à son engagement visant à encourager l'étude de l'efficacité réglementaire et la croissance économique dans les mandats réglementaires de ses organismes.

Le CCH est une petite organisation qui a de grandes ambitions. Nous devons nous lancer avec soin à des initiatives et évaluer les possibilités pour étendre le nombre de nos membres et diversifier nos sources de revenus afin de continuer à renforcer le secteur horticole au Canada. Mais notre plus grande richesse est formée des gens qui travaillent dans le but d'améliorer les conditions de nos agriculteurs : merci à tous les bénévoles – les membres du conseil d'administration du CCH, les présidents et membres des comités – nos collègues de l'industrie et du gouvernement et surtout, le personnel du CCH pour leur dévouement et travail acharné : Bev Appleby, Amy Argentino, David Folkerson, Caleigh Irwin, David Jones, Robyn McKee, Julie Paillat, Patti Proulx, Sharon Savoie et Linda Vinokuroff.

En chiffres

 **18** Notre équipe de tournage a visité 18 exploitations agricoles différentes en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse pour tourner des séquences pour notre campagne de sensibilisation en hommage aux travailleurs agricoles internationaux.

 **19** Nous avons soumis des commentaires dans le cadre de 19 consultations fédérales.

 **49** Nous avons surveillé 49 réévaluations différentes de l'ARLA pour 45 formulations chimiques, intervenant auprès du gouvernement et des parties intéressées lorsque c'était approprié.

 **69** Nous avons collaboré avec plus de 69 différentes associations de l'industrie, groupes de travail et comités.

 **500** Nous avons participé à plus de 500 rencontres, événements et conférences téléphoniques sur des questions touchant notre secteur.

 **51 440** Nous avons distribué 86 avis aux membres sur des enjeux importants et urgents qui ont été ouverts plus de 51 440 fois.

 **2 000 000** Nous joindrons plus de deux (2) millions d'utilisateurs de médias sociaux au cours de la première année du lancement de notre campagne de sensibilisation en hommage aux travailleurs agricoles internationaux.

 **18 000 000** Nous avons reçu onze (11) millions de dollars en investissement fédéral pour la recherche par l'entremise du Programme Agro-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) – programme de la Grappe agroscientifique. Grâce à la participation de partenaires de l'industrie qui ont versé sept (7) millions de dollars supplémentaires, nous avons étendu de deux à cinq le nombre de produits étudiés dans les activités de recherche de la Grappe.

Gestion des risques de l'entreprise

Au cours de la dernière année, le groupe de travail du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) sur la gestion des risques de l'entreprise (GRE) s'est surtout concentré à fournir le soutien pour un examen approfondi des programmes de GRE du gouvernement, ainsi que la sensibilisation à une exemption à des changements de la règle sur le revenu de société déterminé qui ont été annoncés en 2016 et qui sont entrés en vigueur en 2018.

Examen approfondi des programmes actuels de GRE

En vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, les programmes de gestion des risques de l'entreprise du gouvernement aident les agriculteurs à gérer les risques qui menacent la viabilité de leur exploitation agricole. Ils fournissent une protection contre différents types de pertes de revenus et de production. Au nom des producteurs de fruits et de légumes, le CCH s'occupe de la sensibilisation pour assurer l'efficacité maximale des programmes de GRE du Canada : Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-protection et Agri-relance.

Le CCH fait partie de la Coalition pour la croissance agricole qui est composée du CCH, de la Fédération canadienne de l'agriculture, de Grain Growers of Canada, du National Sheep Network, de la Canadian Canola Growers' Association, et de Grain Farmers of Ontario. La Coalition sensibilise le gouvernement à des dossiers liés à la GRE en utilisant une forte voix unie.

Le CCH a souligné la nécessité d'effectuer une analyse plus poussée au cours de la session des intervenants de la GRE



M. Mark Wales, à l'extrême gauche, et d'autres délégués lors de la séance de mobilisation des intervenants d'AAC sur la GRE. Photo courtoisie de R. Lee

organisée par AAC qui a eu lieu en avril 2018. En collaboration avec la Coalition pour la croissance agricole, le CCH a souligné que les programmes de GRE d'aujourd'hui ne répondent pas aux besoins des producteurs et que l'analyse doit être axée sur le client et avoir un motif stratégique défini qui va au-delà de simplement mettre à point les programmes actuels et que l'efficacité de ces options pour gérer le prix, les marges et les risques de production sur la ferme doit être analysée avec tous les intervenants.

Recommandations présentées aux ministres de l'Agriculture FPT

En 2017-2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada a nommé un groupe d'experts consultatif externe pour examiner les programmes de GRE du Canada. Rebecca Lee, directrice générale du CCH a été nommée pour représenter le secteur horticole en compagnie d'autres experts de groupes de producteurs, des chercheurs universitaires

et des représentants du monde des finances. Les sept recommandations présentées par le panel à la rencontre des ministres de l'Agriculture du fédéral, des provinces et des territoires (FPT) en juillet 2018 ont été acceptées. Même si le mandat du groupe n'a pas été renouvelé, les représentants d'AAC travaillent actuellement sur les recommandations avec l'aide du Comité consultatif sur les programmes nationaux (CCPN). Des organisations de l'industrie ont aussi soumis des propositions dans le cadre du programme Agri-science pour fournir des intrants supplémentaires relatifs au processus d'examen. Le CCH attend la réponse pour la proposition qu'il a soumise intitulée : *Le développement d'une solution novatrice de gestion des risques pour le secteur de l'horticulture canadien à l'aide d'un outil éducatif web*.



Rebecca Lee, directrice générale CCH, et Deborah Lorenzin, conseillère principale, Division des initiatives stratégiques, ACIA, ont fait une présentation au Comité conjoint des SMA sur la politique et la réglementation.

Développement de la stratégie de la Coalition pour la croissance agricole

En septembre et octobre 2018, le CCH a participé à plusieurs rencontres et ateliers de la Coalition pour la croissance agricole organisés pour discuter de l'avenir de la Coalition et la voie à venir pour l'examen de la GRE au Canada. La Coalition a embauché un conseiller pour assurer la continuité du travail pendant que les groupes de produits effectuent une recherche parallèle pour appuyer les programmes améliorés de GRE.

Allègement fiscal pour les petites entreprises

En 2017-2018, le CCH s'est joint à d'autres associations de l'industrie à travers le pays pour répondre à la proposition-surprise du gouvernement voulant changer les règles au sujet de « la répartition du revenu », des exemptions pour gains en capital à vie et des investissements passifs. Grâce à l'action rapide du CCH et d'autres associations de l'industrie, Finances Canada a révisé sa législation proposée et à la suite d'une immense pression publique a aussi réduit la taxe des petites entreprises, comme le gouvernement l'avait précédemment promis.

À la suite de ce succès, le CCH a continué de s'occuper de la sensibilisation au nom des membres, en rencontrant du

personnel de l'Agence du revenu du Canada et plusieurs représentants notables du gouvernement, y compris le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le Cabinet du chef de l'Opposition, le directeur général de la Législation fiscale et le Cabinet du ministre des Finances, en plus de plusieurs autres membres du Parlement afin de souligner les problèmes et décrire l'impact que les changements ont sur les producteurs de fruits et de légumes.

Ainsi, 2019 sera la deuxième année au cours de laquelle les nouvelles règles sur le revenu de société déterminé seront en vigueur. Pour plusieurs sociétés du secteur agricole, ces changements augmenteront considérablement les taxes cumulatives des intervenants – leur coûtant jusqu'à des millions de dollars par année. Avec une augmentation si importante des taxes potentielles, plusieurs entreprises adopteront des structures d'affaires qui ne sont pas favorables à la croissance.

Le CCH a présenté à Finances Canada et au ministre des Finances des exemples concrets de cet impact et a démontré comment passer à un modèle coopératif (qui est exempté en vertu des changements à la règle) est régressif et ne s'aligne pas aux pratiques d'affaires modernes. Nous continuerons d'inciter Finances Canada à étendre l'exemption actuelle consentie aux coopératives à toutes les sociétés affiliées qui travaillent à la production, à la commercialisation et à la distribution de produits agricoles.

Dispositions sur l'amortissement accéléré

La déclaration économique de l'automne englobait l'annonce de dispositions sur l'amortissement accéléré, qui ressemble à un élément revendiqué continuellement par le CCH auprès du ministre des Finances. Ces changements permettent de tripler l'amortissement au cours de l'année donnée de l'actif, à travers toutes les catégories. Les entreprises œuvrant dans la transformation alimentaire pourraient peut-être se voir consentir un amortissement jusqu'à 100 %. Ces mesures sont entrées en vigueur en novembre 2018, et doivent se poursuivre au moins jusqu'à 2023, permettant aux producteurs de bien planifier les achats en immobilisation à venir.

Regard vers l'avenir

Le CCH poursuivra ses efforts pour assurer que tous nos producteurs sont au courant des changements à l'amortissement accéléré. Nous ferons de la sensibilisation dans le but d'obtenir une augmentation des exemptions pour gains en capital à vie ainsi qu'une révision des règlements sur les taxes pour les petites entreprises. Ces règles doivent mieux représenter les réalités actuelles d'affaires, étant donné qu'elles n'ont pas été révisées depuis 1974.

En gardant en tête les élections fédérales à venir à l'automne, nous nous adresserons à tous les trois partis politiques pour les encourager à augmenter le financement pour les programmes de GRE.

Le filet de sécurité du fédéral sur la tarification du carbone entrera en vigueur le 1er avril 2019 pour les provinces qui n'ont pas de plan acceptable pour la réduction du carbone. Nous revendiquerons des exemptions de ces coûts et recommanderons fortement au gouvernement d'harmoniser les règlements à travers le pays.

Protection des cultures

Les producteurs de fruits et de légumes utilisent un large éventail de stratégies de protection des cultures, comme les plans intégrés de gestion des parasites et les pesticides approuvés par le gouvernement pour assurer la santé des cultures, la sécurité des Canadiens et la salubrité globale des aliments du Canada.

La santé des plantes, la biosécurité et la disponibilité d'outils de protection des cultures sont toutes des composantes clés de l'accès au marché et sont importantes pour la protection de l'environnement. Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) développe et avance des politiques et programmes de gestion de protection des cultures qui soutiennent l'accès au marché et qui favorisent la viabilité économique et la compétitivité des producteurs de fruits et légumes du Canada, tout en fournissant des aliments sécuritaires et sains aux consommateurs à travers le Canada.

Réévaluations

Le CCH a présenté des commentaires sur les projets de décision pour : le perméthrine, le dichlorvos, le quinoxyfène, la clothianidine (pollinisateurs), le thiaméthoxame (pollinisateurs), le folpet, l'éthéphon, l'imidaclopride (pollinisateurs), la clothianidine (invertébrés aquatiques), le thiaméthoxame (invertébrés aquatiques), et le mancozèbe.

État actuel : Néonicotinoïdes

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada (ARLA) a publié des projets de décision pour l'imidaclopride (pollinisateurs) la clothianidine (invertébrés aquatiques), et le thiaméthoxame (invertébrés aquatiques). On attend des décisions finales sur l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxame au début 2019.

État actuel : Fongicides du Groupe M

L'ARLA a publié des décisions finales pour les produits suivants : le captan, le métiram, le ferbame, le zirame, le thiram, et le chlorothalonile (Bravo).

En juin 2018, une décision finale a été publiée pour le mancozèbe qui permet 10 applications foliaires sur les pommes de terre, mais qui interdit des utilisations non prévues dans les projets de réévaluation publiés en 2013. En août 2018, grâce en partie aux efforts du CCH, l'ARLA a reconnu des contradictions entre la décision finale et le projet de décision et a révoqué sa décision finale. En octobre 2018, l'ARLA a publié à nouveau le projet de décision de 2013 en précisant qu'elle proposait une interdiction de toutes les utilisations. Le CCH travaille en collaboration avec l'ARLA et d'autres parties intéressées pour clarifier les besoins relatifs au mancozèbe en horticulture au Canada et continuera de participer activement à la consultation.

Révision du processus de réévaluation

En 2018, l'ARLA a formé une nouvelle unité d'engagement des intervenants agricoles en visant à discuter avec les intervenants et à réviser et à clarifier le processus actuel de réévaluation de l'ARLA. Une révision du programme de réévaluation de l'ARLA s'est amorcée en 2018 dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des réévaluations. Le CCH demande qu'une évaluation des avantages économiques soit incluse dans les réévaluations et que les données canadiennes soient utilisées lorsqu'elles sont disponibles. Les données de surveillance de l'eau et de l'environnement, le risque d'exposition avec l'utilisation de l'équipement de protection individuelle et les besoins réels en information sur les usages modernes doivent être produits et soumis pour permettre à l'ARLA de prendre des décisions basées sur la science.



Rencontre sur la protection des cultures pendant l'événement Moisson d'automne 2018. De la gauche à la droite : Margherita Conti (directrice générale, Direction de l'évaluation de la valeur et de la gestion des réévaluations, ARLA), Peter Brander (chef de l'homologation et directeur général, Direction des homologations, ARLA), Charles Stevens (président, Comité de la section de la protection des cultures, OFVGA), Jason Flint (directeur général, Division des politiques, des communications et des affaires réglementaires, ARLA), Richard Aucoin (directeur exécutif, ARLA), Jason Smith (président, Comité de protection des cultures, CCH), Caleigh Irwin (gestionnaire de la protection des cultures, CCH).

Pollinisateurs

Le CCH continue de siéger à la Table ronde sur la santé des abeilles qui évalue les facteurs biotiques et abiotiques qui affectent la santé des pollinisateurs au Canada. Les principaux sujets de discussion englobent le contrôle du parasite varroa, les pesticides, la pollinisation du bleuets et les guides de plantation.

Rencontres avec l'industrie et les producteurs

Le CCH a assisté à la Conférence GrowCanada tant en avril qu'en novembre 2018. En juin 2018, le CCH a fait une présentation à l'organisation Farm and Food Care sur la protection des cultures et le processus de réévaluation de l'ARLA. En septembre 2018, le CCH a participé à des tournées agricoles au Nouveau-Brunswick avec l'ARLA et le Centre de la lutte antiparasitaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le CCH a assisté à plusieurs rencontres avec l'ARLA au sujet des fongicides du groupe contenant de l'éthylène bisdithiocarbamate (EBDC), du mancozèbe, de la protection des cultures et des programmes de réévaluation de l'ARLA.



Le conseil d'administration et le personnel du Conseil canadien sur les espèces envahissantes

Exposition après l'application

Le CCH continue de se pencher sur les questions entourant l'exposition du travailleur après l'application et sur ses effets sur les réévaluations. Des rencontres du groupe de travail ont eu lieu en avril, juin et novembre 2018.

Diversifier la boîte d'outils : pesticides à usage limité

Le CCH a à nouveau appuyé l'atelier du CLA sur l'établissement des priorités pour les biopesticides et les pesticides à usage limité, en organisant et en gérant les inscriptions en ligne pour l'événement et en assistant à l'atelier en personne.

Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux

En avril 2018, le CCH et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont présenté en collaboration les résultats de l'équipe du Groupe de mise en œuvre de la stratégie sur la santé des végétaux au cours d'une réunion des sous-ministres adjoints (SMA) fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'agriculture. Le but de la présentation était de fournir une mise à jour sur l'état d'avancement d'un plan pour la mise en œuvre d'activités relatives aux végétaux dans la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA), pour obtenir la rétroaction des SMA et afin de discuter des étapes à venir pour préparer la Conférence annuelle des ministres à venir. La présentation a été bien accueillie et plusieurs SMA ont félicité l'équipe pour le travail réalisé à ce jour. Ceci a mené à l'approbation, au cours de la rencontre des ministres FPT en juillet, du Conseil canadien de la santé des végétaux.

Conseil canadien de la santé des végétaux

En octobre 2018, des partenaires de l'industrie ont annoncé l'établissement du Conseil canadien de la santé des végétaux (CCSV), respectant un engagement coopératif de nombreux partenaires à la mise en œuvre de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada. Le CCSV s'attaquera aux priorités du secteur de la santé des végétaux en travaillant ensemble sur des approches et activités de prévention pour protéger les forêts, l'agriculture et d'autres végétaux contre les ravageurs, les maladies et autres risques. La directrice générale du CCH, Rebecca Lee siège au conseil d'administration à titre d'une directrice parmi quatre directeurs de l'industrie.

Conseil canadien sur les espèces envahissantes

Des organisations et les gouvernements provinciaux se sont penchés sur les espèces envahissantes. Des ministères de l'Administration fédérale, des représentants de l'industrie et des groupes autochtones ont joint leurs efforts pour former le Conseil canadien sur les espèces envahissantes. Le groupe réalise des activités d'éducation et de sensibilisation pour aider à changer le comportement et agir face aux menaces en évolution des espèces envahissantes qui sont exacerbées par le réchauffement mondial et les changements climatiques. Rebecca Lee, directrice générale du CCH siège au conseil d'administration du Conseil assurant ainsi le partage de l'information sur les problèmes préoccupants pour les producteurs de fruits et de légumes du Canada.

Regard vers l'avenir

Le CCH poursuivra ses efforts de sensibilisation à des améliorations à apporter au processus de réévaluation de l'ARLA. Parmi autres choses, le CCH recommande fortement à l'ARLA de commencer à songer aux avantages économiques des produits de protection des cultures au cours de ses réévaluations de façon à soutenir la compétitivité de l'horticulture canadienne.

Le CCH continue d'appuyer le Programme des pesticides à usage limité (PPAL) d'AAC et continuera de se porter à la défense de solutions efficaces pour la protection des cultures.

Alors que le nombre de formules chimiques croissantes pour lesquelles une réévaluation est prévue, le CCH, ses membres et les producteurs à travers le Canada devront fournir une quantité croissante de données sur les utilisations actuelles pour démontrer la façon dont les compositions chimiques sont utilisées et afin d'assurer la disponibilité continue de ces outils.

Le CCH continuera d'évaluer des options pour augmenter les efficacités en ce qui a trait aux réévaluations. La collecte automatisée de données sera très importante. Nous devons penser à l'avenir tout en gérant le présent de notre mieux.

Projets de décision en cours des réévaluations l'ARLA ayant un impact sur l'horticulture

Le tableau ci-dessous inclut les réévaluations jusqu'en mai 2019 (mis à jour : février 2019)

FONGICIDES

Ingrédient actif	Mancozèbe* Groupe M	Ferbame Groupe M	Zirame Groupe M	Thirame Groupe M	Fosetyl-Al Groupe 33	Trichoderma Harziaianum Souche Krl-Ag2 Groupe BM02	Folpet Groupe M	Tebuconazole Groupe 3
Nom commercial	DITHANE Fongicide	FERBAM Fongicide	ZIRAM Fongicide	THIRAM Fongicide	ALIETTE Fongicide	ROOTSHIELD Fongicide biologique	FOLPAN Fongicide	FOLICUR Fongicide
État de la consultation	27 septembre 2013 Réponse soumise Republiée : commentaires dus le 3 janvier 2019	Décembre 2018 Décision finale	Décembre 2018 Décision finale	Décembre 2018 Décision finale	PRVD2017-19 Décision proposée Janvier 2018 En attente de la décision finale Septembre 2019	PRVD2017-20 Décision proposée	PRVD2018-05 Décision due : 11 juin 2018 Décision finale Décembre 2019	Novembre 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de toutes les utilisations	Changement à l'EPI et à l'équipement pour l'application DR augmentés pour la pomme, mûre, bleuet en corymbe, framboise rouge/ mûre, raisin, légumes à feuilles brassica, oignon, épinard et plantes ornementales Toutes les autres cultures ont un DR minimum de 12 heures	Acceptable pour enregistrement continu pour la vente et l'utilisation	Abandon de l'utilisation sur les canneberges et les fleurs coupées. DR plus longs, EPI supplémentaire, zones tampons aquatiques, mises en garde	
Utilisations sur les cultures horticoles affectées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre • carotte • ginseng • oignon, • chou de Bruxelles • brocoli • chou-fleur • chou • tomate • cucurbitacées • pommes • raisin • asperge • céleri 	<ul style="list-style-type: none"> • concombre de serre • tomate de serre • laitue de serre • pomme • poire • abricot • cerise • pêche • prune • mûre • mûre de Boysen • ronce bleue • framboise • bleuet • canneberge • groseille • raisin 	<ul style="list-style-type: none"> • tomate • concombre • melon • courge • citrouille • pomme (CB seulement) • pêche (CB seulement) • abricot (CB seulement) 	<ul style="list-style-type: none"> • toutes les utilisations foliaires (pomme, pêche, prune, fraise, céleri) • patate douce (trempage de la pousse de racine) • traitement de semence du Canada de bulbe sèche d'oignon et importation au Canada • traitement liquides pour semoirs et remis à la ferme pour toutes les cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme • ginseng • framboise/mûre • canneberge • raisin • fraise • laitue • laitue de serre (en CB) • épinard • oignon • légumes-tiges et légumes pommés brassica • légumes à feuilles brassica • greffes de légumes-tiges et légumes pommés de serre • greffes de légumes à feuilles brassica, chou-rave, rutabaga, endive de Bruxelles, bleuet en corymbe 	<p>Serre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poivron, tomate, concombre, greffes de légumes, fraise, légumes à fruit, cucurbitacées <p>Champs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Houblon, ginseng, fraise, laitue, légumes à fruit, cucurbitacées, pois, fèves 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme • pommette • raisin • fraise • canneberge • concombre • melon • citrouille • courge • tomate 	<ul style="list-style-type: none"> • asperge

FONGICIDES

Ingrédient actif	Streptomyces Griseoviridis Souche K61	Diméthomorphe Groupe 40	Cyprodinil Groupe 9	Kresoxim-Methyl Groupe 11	Difenoconazole Groupe 3	Fenbuconazole Groupe 3	Pyraclostrobin Groupe 11	Triforine Groupe 3
Nom commercial	MYCOSTOP Biofongicide	ACROBAT, FORUM Fongicide	VANGARD, SWITCH Fongicide	SOVRAN Fongicide	INSPIRE Fongicide	INDAR Fongicide	HEADLINE, CABRIO, PRISTINE Fongicide	FUNGINEX Fongicide
État de la consultation	Consultation publique: Décembre 2018	Consultation publique: Mars 2019	Consultation publique: Avril 2019	Consultation publique: Avril 2019	Juin 2019	À commencer en 2018-2019	À commencer en 2018-2019	Consultation publique: Mars 2019
Décision proposée qui affecte l'horticulture								
Utilisations sur les cultures horticoles affectées (*décision finale)	Serre: <ul style="list-style-type: none"> concombre tomate poivron 	<ul style="list-style-type: none"> légumes brassica légumes bulbeux cucurbitacées légumes à fruit ginseng raisin houblon légumes à feuilles potato de terre plantes ornementales de serre concombre de serre (PPAL) laitue de serre (PPAL) 	<ul style="list-style-type: none"> potato fruit à noyau raisin oignon fraise bleuet (corymbe et nain) mûres et framboises (groupe 13-07a) carotte feuille de moutarde feuille de navet chou groupe de cultures 5b (rapini, bok choy etc.) groupe de cultures 3-07 (ail, poireau, oignon, etc.) amélanchier de Saskatoon groupe de cultures 1b (betterave, radis, etc.) céleri ginseng épinard poivron (champs) tomate (champs) petits fruits (groupe 13-07b) baie à croissance basse (groupe 13-07g) 	<ul style="list-style-type: none"> potato raisin poire 	<ul style="list-style-type: none"> légumes brassica légumes bulbeux cucurbitacées légumes à fruit potato de terre artichaut chinois artichaut de Jérusalem cannabis comestible patate douce fruit à pépins raisins 	<ul style="list-style-type: none"> fruit à noyaux bleuet (en corymbe) 	<ul style="list-style-type: none"> légumineuses à gousse comestibles (groupe 6a) fèves et pois succulents à écosser (groupe 6-b) potato de terre bleuet (en corymbe et nain) légumes bulbeux cucurbitacées légumes à fruit betterave potagère radis légumes racines fruit à noyau/pépins fraise baie endive belge légumes brassica raisins concombre de serre laitue de serre poivron de serre tomate de serre légumes à feuilles fruit à pépins 	<ul style="list-style-type: none"> bleuet (en corymbe et nain) canneberges amélanchier de Saskatoon pêche, cerise prune pruneau potato (pépinière et arbre non productif)

HERBICIDES ET RÉGULATEURS DE CROISSANCE DES PLANTES

Ingrédient actif	Fomesafen Groupe 14	Linuron Groupe 7	Éthéphon	Bromoxynil Groupe 6	Uniconazole	Linuron Groupe 7
Nom commercial	REFLEX Herbicide	LOROX Herbicide	ETHREL Régulateur de croissance de plant	PARDNER Herbicide	SUMAGIC Régulateur de croissance de plant	LOROX Herbicide
État de la consultation	Mars 2018	24 septembre 2012 Réponse soumise En attente de la décision finale Décembre 2019	Décembre 2017 PRVD2018-01 Réponse soumise En attente de la décision finale Décembre 2019	Examen spécial Janvier 2019	Août 2019	Examen spécial Février 2020
Décision proposée qui affecte l'horticulture		Abandon de toutes les utilisations	Abandon des utilisations sur les pommiers lorsqu'ils ont des fruits Révocation des LMR de la pomme, jus de pomme, agrumes, raisin, raisin sec, EPI supplémentaire et volume restreint d'applications par jour DR plus longs pour certaines activités d'application Zones-tampons, mises en garde sur étiquettes, bandes végétatives et BMPs.			
Utilisations sur les cultures horticoles affectées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • fève • pois • concombre • pomme de terre • fraise (plantes vivaces) 	<ul style="list-style-type: none"> • asperge, • carotte • cumin • céleri • coriandre • aneth • panais • pomme de terre • pomme • pêche • poire • prune • cerise • amélanchier de Saskatoon • maïs sucré 	<ul style="list-style-type: none"> • tomate • pomme • bleuet • cerise 	<ul style="list-style-type: none"> • ail • oignon (bulbe sèche) • carotte 	<ul style="list-style-type: none"> • Semis de tomate de serre pour greffe • plantes ornementales 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre • panais • carotte • asperge • arbres fruitiers • amélanchier de Saskatoon

INSECTICIDES

Ingrédient actif	Cyperméthrine Groupe 3	Imidacloprid Groupe 4	lambda- cyhalothrin Groupe 3	Phosmet Groupe 1B	Perméthrine Groupe 3A
Nom commercial	RIPCORD Insecticide	ADMIRE Insecticide	MATADOR Insecticide	IMIDAN Insecticide	AMBUSH, POUNCE Insecticide
États de la consultation	30 août 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Mai 2018	Nov 23, 2016 Réponse soumise En attente de la décision finale Décembre 2018	Jun 23, 2017 Réponse soumise En attente de la décision finale Mars 2019	June 30, 2017 Réponse soumise En attente de la décision finale Décembre 2018	PRVD2017-18 Réponse soumise En attente de la décision finale Juin 2019
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Diminution du nombre d'applications pour certaines utilisations et grandes zones tampons	Abandon de toutes les utilisations agricoles	Abandon de toutes les utilisations agricoles	Abandon de toutes les utilisations	Abandon de l'utilisation sur les champignons et certains types d'applications. Atténuation des risques : intervalle de 60 jours pour replanter pour toutes les cultures céréalières et alimentaires non enregistrées, DR minimum de 12 heures, nombre réduit d'applications sur les tomates (de 6 à 5), EPI supplémentaire, application restreinte pendant la floraison des cultures. Directions sur l'étiquette : minimiser la dérive de pulvérisation, zones tampons, bandes filtrantes végétales obligatoires.
Utilisations sur les cultures horticoles affectées (*décision finale)		<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre • légumes racines (1-b) • légumes-tubercules et légumes-cormes (1-d) • patates douces • feuilles des légumes racines et légumes-tubercules (2) • légumes verts à feuilles (4-a) • pétioles à feuilles (4-b) • Légumes à feuilles brassica (5) • légumineuses (6) • légumes-fruits (sauf cucurbitacées 8) • cucurbitacées (9) • fruits à noyau (11) • fruits à pépins (12) • baies –petits fruits (13-a,b,f,g) • canneberges • herbes (19-a) • artichauts au cardon • traitements des semences sillon de serre (douchage et irrigation) <ul style="list-style-type: none"> • tomate • concombre • poivron • aubergine, laitue • brassica 5a 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme • pêche/nectarine • fraise • pomme de terre • tomate • maïs (sucré) • légumes bulbeux • laitue (pomme, feuille) • cerise de Virginie • légumes à feuilles brassica (5a) • céleri • légumineuses (6) • asperge (fougères) • laitue de serre • patate douce • carotte • amélanchier de Saskatoon • cucurbitacées (9) 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme* • bleuet* • carotte • céleri • cerise (sûre)* • canneberge • raisin* • poire* • pêche* • prune* • pomme de terre *contrôle du drosophile à aile tachetée	<ul style="list-style-type: none"> • asperge • betterave • carotte • cultures crucifères (chou, chou-fleur, brocoli, chou de Bruxelles) • lentille • laitue • oignon • pois • poivron • pomme de terre • brocoli chinois • maïs sucré • concombre de serre • ginseng • champignon • choux chinois • pak choi • radis • raifort • haricot commun • tomates (serre et champs) • panais • pomme • bleuet (année végétative seulement) • poire (Est du Canada, CB) • pêche • nectarine • prune • raisin

Dichlorvos Groupe 1B	Clothianidine (pollinisateurs) Groupe 4A	Thiaméthoxame (pollinisateurs) Groupe 4A	Dichlorvos Groupe 1B	Chlorpyrifos Groupe 1B	Naled Groupe 1B
DDVP Insecticide	CLUTCH Insecticide	CRUISER, ACTARA Insecticide	DDVP Insecticide	DURSBAN, LORSBAN Insecticide	DIBROM Insecticide
<p>PRVD2017-16 Réponse soumise</p> <p>En attente de la décision finale Septembre 2019</p>	<p>PRVD2017-23 PRD2017-17 Réponse soumise</p> <p>En attente de la décision finale Décembre 2018</p>	<p>PRVD2017-24 PRD2017-18 Réponse soumise</p> <p>En attente de la décision finale Décembre 2018</p>	<p>Special Review REV2018-01 Réponse soumise</p> <p>En attente de la décision finale Novembre 2019</p>	<p>Novembre 2018</p>	<p>Examen spécial Novembre 2018</p>
<p>Abandon progressif de toutes les utilisations en serre</p>	<p>Abandon progressif de l'application foliaire aux arbres de vergers et aux fraises</p> <p>Réduction du nombre maximal d'applications foliaires aux cucurbitacées à 1x/saison</p>	<p>Abandon progressif de l'application foliaire au sol et sur les feuilles des plantes ornementales</p> <p>Abandon progressif au sol pour les baies, cucurbitacées, légumes à fruits</p> <p>Abandon progressif de l'application foliaire aux arbres de vergers</p> <p>Aucune vaporisation foliaire avant/pendant la floraison sur les légumineuses, les arbres fruitiers extérieurs, les baies</p>	<p>Aucun risque inacceptable pour la santé humaine et l'environnement, en tenant compte de l'entrée en vigueur des conditions proposées d'utilisation du PRVD2017-16</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • concombre de serre et tomate de serre 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre (traitement de semences Nipsit) • patate douce • fruit à pépins • raisin • fraise • cucurbitacées • fruit à noyau 	<ul style="list-style-type: none"> • maïs sucré • fèves • pois • cucurbitacées • pomme de terre • légumes à feuilles (groupe 4) • légumes brassica (groupe 5) • légumes à fruit (groupe 8-09) • pommes • pommettes • poire • pomme-poire • légumes racines • mûres et framboises • petits fruits • cerises • baies à croissance basse • poivron des champs • poivron de serre 	<ul style="list-style-type: none"> • concombre de serres et tomate de serre 	<ul style="list-style-type: none"> • fraise • céleri • concombre • poivron (vert) • pak choi • brocoli • chou de Bruxelles • chou • chou-fleur • chou chinois • ail • rutabaga • pomme de terre • oignon • carotte • radis du Japon • radis • brocoli chinois • oignon vert • maïs sucré • échalote 	<ul style="list-style-type: none"> • fève • pois • brocoli • chou de Bruxelles • chou • chou-fleur • laitue • pomme de terre • tomate • fraise • plantes ornementales • oignon • tomate de serre • concombre de serre • roses et fleurs coupées de serre • aubergine de serre • poivron de serre

INSECTICIDES

Ingrédient actif	Imidaclopride (pollinisateurs) Groupe 4	Clothianidine (invertébrés aquatiques) Groupe 4A	Thiaméthoxame (invertébrés aquatiques) Groupe 4A	Clothianidine (abeilles de courge) Groupe 4A
Nom commercial	ADMIRE Insecticide	CLUTCH Insecticide	CRUISER, ACTARA Insecticide	CLUTCH Insecticide
États de la consultation	Examen spécial Réponse soumise En attente de la décision finale	Examen spécial Juillet 2018 Réponse soumise En attente de la décision finale	Examen spécial Juillet 2018 Réponse soumise En attente de la décision finale	Examen spécial Décembre 2018
Décision proposée qui affecte l'horticulture	Abandon des utilisations suivantes :	Abandon de toutes les utilisations extérieures	Abandon de toutes les utilisations extérieures	
Utilisations sur les cultures horticoles affectées (*décision finale)	<ul style="list-style-type: none"> • application foliaire aux fruits à noyau et fruit à pépins, arbres à noix qui ont un attrait élevé aux pollinisateurs, aux petits fruits et aux baies (mûres et framboises); petits fruits; baie à croissance basse excluant la fraise et le bleuet nain suivi de rénovation; vigne de baies et de petits fruits excluant le raisin) • application au sol sur les légumineuses, les légumes à fruit, les cucurbitacées, les herbes (excluant les herbes qui sont récoltées avant la floraison), petit fruit et baies (mûre et framboise; fruit d'arbuste fruitier; baie à croissance basse; vigne de baies et de petits fruits excluant les raisins) • application foliaire avant ou pendant la floraison pour les légumes à fruit, les herbes (excluant les herbes qui sont récoltées avant la floraison), les légumineuses (fève/fève fava/ fève Vicia seulement), fraise, bleuet nain si suivi par la rénovation après la récolte, arbre à noix excluant ceux qui ont un grand attrait pour les pollinisateurs • application foliaire pendant la floraison pour la pomme de terre, la patate douce, le raisin, les légumineuses (excluant la fève/fève fava/ fève Vicia), houblon, arachide, tabac 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre (traitement de semences Nipsit) • patate douce • fruit à pépins • raisin • fraise • cucurbitacées • fruits à noyau 	<ul style="list-style-type: none"> • maïs sucré • fève • pois • cucurbitacées • pomme de terre • légumes à feuilles (groupe 4) • légumes brassica (groupe 5) • légumes à fruit (groupe 8-09) • pomme • pommette • poire • pomme-poire • légumes racines • mûres et framboises • petits fruits • cerises • baies à croissance basse • poivron des champs • poivron de serre 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre (traitement de semences Nipsit) • patate douce fruit à pépins • raisin • fraise • cucurbitacées • fruit à noyau

Thiaméthoxame (abeilles de courge) Groupe 4A	Tebufénozide Groupe 18	Cyromazine Groupe 17	Acétamipride Groupe 4A	Pymétozine Groupe 9B
CRUISER, ACTARA Insecticide	CONFRIM Insecticide	GOVERNOR, CITATION Insecticide	ASSAIL Insecticide	ENDEAVOR, FULFILL Insecticide
Examen spécial Décembre 2018	Consultation publique : Février 2019	Juin 2019	Commencé en 2018	À commencer en 2018-2019
<ul style="list-style-type: none"> • maïs sucré • fève • pois • cucurbitacées • pomme de terre • légumes à feuilles (groupe 4) • légumes brassica (groupe 5) • légumes à fruit (groupe 8-09) • pomme • pommette • poire • pomme-poire • légumes racines • mûres et framboises • petits fruits • cerise, baies à croissance basse • poivron des champs • poivron de serre 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme • poivron (serre) • tomate (serre, laitue (serre)) • poire • canneberge • petits fruits (groupe 13-07B) 	<ul style="list-style-type: none"> • pomme de terre • plantes ornementales de serre • plantes ornementales extérieures • laitue de serre • champignons • céleri • légumes à feuilles (groupe 4) • brassicas à feuilles (groupe 5B) 	<ul style="list-style-type: none"> • légumes à feuilles • crucifères maraichères (groupe 5) • tomate de champs • fruit à pépins • pomme de terre • légumes à feuilles (groupe 4) • cerise de terre • poivron des champs • fruit à noyau • fraises • bleuet (nain et en corymbe) • petits fruits (groupe 13-07B) • raisins • maïs sucré • rutabaga • pois et fèves succulents à écosser (sous-groupe 6B) • pois comestible à écosser • asperge • mûres et framboises (13-07A) 	<ul style="list-style-type: none"> • tomate de serre • poivron de serre • concombre de serre • aubergine de serre • plantes ornementale de serre et extérieurs • légumes à feuilles (groupe 4) • pomme de terre, bleuet

L'énergie et l'environnement

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) travaille dans le but d'alimenter la politique fédérale en ce qui a trait à l'énergie et les combustibles, les émissions de gaz à effet de serre, l'eau et les changements climatiques.

Notre nouveau Comité de l'énergie, de l'environnement et des changements climatiques vise à assurer que la compétitivité, la croissance et les investissements des producteurs consentis à la recherche, la technologie et l'infrastructure sont reconnus et soutenus.

Considérations émergentes relatives aux politiques du gouvernement

Tout au long d'une grande partie de l'année 2018, au fur et à mesure du développement de nouvelles lois et de nouveaux règlements relatifs à la politique fédérale sur la tarification du carbone et pendant que les provinces décidaient de l'avenir de leurs programmes de tarification du carbone, le CCH a joué le rôle de porte-parole pour ses membres, faisant preuve de leadership en communiquant les préoccupations et en expliquant les défis auxquels les agriculteurs font face lorsqu'un prix est mis sur la pollution par le carbone.

Un plan climatique efficace pour l'agriculture doit reconnaître que des politiques uniques doivent être adoptées. Souvent, les agriculteurs n'ont pas d'options viables pour réduire la consommation d'énergie ou faire la transition à des combustibles alternatifs sans émission de carbone. Malgré leurs contributions comme intendants environnementaux, ils restent directement exposés aux changements climatiques, aux ravageurs émergents et aux conditions météorologiques extrêmes.

Le CCH a communiqué au gouvernement que les exploitants agricoles subissent beaucoup de pression de la concurrence. Les producteurs de fruits et de légumes du Canada doivent rester concurrentiels dans les marchés nationaux et internationaux pour assurer que nous continuerons de profiter des fruits et légumes produits au Canada. Les agriculteurs ne peuvent pas transmettre les coûts croissants aux consommateurs. On s'attend toutefois à ce qu'ils fassent la concurrence aux importations en provenance d'instances qui ont des structures de coûts plus favorables.

Consultations sur la coopération réglementaire et la modernisation

Le CCH a soumis des commentaires dans le cadre de la consultation du Conseil du Trésor sur le Conseil de coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation et l'examen réglementaire et la consultation sur la modernisation. Le CCH a souligné plusieurs domaines (y compris la protection des cultures, la main-d'œuvre et l'atténuation des risques financiers) qui profiteraient d'une collaboration accrue pour l'élaboration de politiques et l'harmonisation réglementaire entre les agences de réglementation de nos pays.

Le CCH a spécifiquement souligné les contradictions relatives aux définitions agricoles clés dans la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, notant que les définitions liées aux exemptions de la taxe sur le carbone doivent mieux refléter les pratiques modernes, soutenir la sécurité alimentaire et minimiser les impacts sur la concurrence.

Le CCH parle la tarification du carbone dans sa présentation au Comité du Sénat sur l'agriculture et les forêts

En mai 2018, le CCH a fait une présentation au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts pour discuter du projet de loi C-74 maintenant connu sous le nom de *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*. Le CCH a expliqué les répercussions qu'aurait la législation fédérale sur la tarification du carbone sur les agriculteurs. En se basant en partie sur le message du CCH, le gouvernement a ensuite créé un mécanisme fédéral d'allègement fiscal qui inclut un allègement fiscal partiel (80 %) initial pour les producteurs de serre.



Les représentants du CCH à l'audience du Comité du Sénat. De la gauche à la droite : Julie Paillat, coordonnatrice nationale, Industrie des légumes de serre; Mark Wales, président, Comité de la GRE du CCH; Jan VanderHout, membre du conseil du CCH et producteur en serre.

Rencontre avec le sénateur Robert Black

En juin 2018, le CCH a rencontré le sénateur récemment nommé, Robert Black, qui fait partie du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Le CCH a profité de la rencontre pour présenter au sénateur les enjeux horticoles et souligner plus particulièrement la tarification du carbone.

Rencontre avec la ministre de l'Environnement

En août 2018, le CCH a rencontré l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement à son bureau de comté à Ottawa. La rencontre était la première possibilité de discuter en personne avec la ministre de la façon dont la tarification du carbone augmente les coûts de production, de ses répercussions sur le prix et de la disponibilité des aliments produits au pays pour les consommateurs, des conditions de vie des agriculteurs et ultimement de la compétitivité du Canada. Nous avons souligné dans quelle mesure le CCH et ses membres sont bien placés pour contribuer aux buts environnementaux, économiques, commerciaux et sociaux du gouvernement fédéral. Nous avons aussi demandé à la ministre de reconnaître que les agriculteurs d'aujourd'hui travaillent dans un système alimentaire complexe, en évolution et de plus en plus coûteux.

Santé et nutrition

Les professionnels de la santé recommandent une alimentation riche en fruits et légumes. Afin d'assurer la disponibilité facile de fruits et légumes sains et frais de très grande qualité, le CCH collabore avec l'industrie et les ministères de l'Administration fédérale pour aborder des enjeux qui affectent la santé des végétaux et la salubrité alimentaire.



Paul Glover, président, ACIA; Rebecca Lee, directrice générale, CCH; et l'honorable Lawrence MacAulay, ministre d'AAC lors de l'annonce du RSAC à Ottawa le 13 juin.

Règlement sur la salubrité des aliments au Canada

En juin 2018, le CCH a assisté à l'annonce du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC) faite par les ministres Lawrence MacAulay et Ginette Petitpas-Taylor. Au cours des nombreuses dernières années, le CCH a participé aux rencontres et consultations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la formulation du règlement et a recommandé des améliorations significatives et détaillées pour assurer que le règlement soit à la fois rigoureux et flexible.

Le RSAC est entré en vigueur le 15 janvier 2019; certaines exigences sont applicables immédiatement et d'autres entreront progressivement en vigueur sur une période de 12 à 30 mois en se basant sur le produit alimentaire, le type d'activité et l'importance de l'entreprise.

Le RSAC contient une disposition pour inclure un code de lot sur les aliments préemballés pour consommateurs qui ne sont pas emballés au point de vente au détail. En termes généraux, lorsqu'il est utilisé dans la section « traçabilité » (Partie 5) du RSAC, le terme « code de lot » correspond à un code qui peut être utilisé pour identifier un lot qui a été fabriqué, préparé, produit, entreposé, classifié, emballé ou étiqueté

sous les mêmes conditions. En se basant sur les recherches préliminaires, certains producteurs auraient des coûts importants liés au matériel, aux logiciels, à la main-d'œuvre, à la formation, à l'emballage et aux matériaux d'impression.

Le CCH et la ministre de la Santé du Canada discutent des enjeux horticoles clés

En décembre 2018, des représentants du CCH ont rencontré l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé, pour la remercier d'avoir prononcé une allocution au cours de l'événement Moisson d'automne et dans le but de discuter de certains enjeux clés qui affectent le secteur horticole. La réunion a placé l'accent sur trois priorités de sensibilisation pour le CCH : 1) le guide alimentaire canadien doit reconnaître la valeur du jus de fruit pur, 2) l'Agence de la lutte antiparasitaire (ARLA) doit se voir consentir plus de ressources, et 3) le mandat de l'ARLA doit être mis à jour pour inclure des éléments d'étude économiques. La rencontre avec la ministre a été brève, quoique productive. En plus des points mentionnés

plus haut, nous avons aussi eu la possibilité de communiquer nos préoccupations sur la nécessité d'une meilleure communication entre l'industrie, l'ACIA et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour régler les problèmes de rappels alimentaires causés par les intoxications alimentaires.



Le CCH a rencontré la ministre de la Santé du Canada, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, pour discuter du Guide alimentaire canadien et de la nécessité d'ajouter des ressources à l'ARLA. De la gauche à la droite : Rebecca Lee, directrice générale, CCH; l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé; Brian Gilroy, président, CCH; Robyn McKee, gestionnaire des politiques, CCH; et Caleigh Irwin, gestionnaire de la protection des cultures, CCH.

Nouveau Guide alimentaire canadien

En janvier 2019, le gouvernement du Canada a publié son nouveau guide alimentaire. Grâce en partie à de nombreuses années de sensibilisation par le CCH et l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL), y compris l'événement Moisson d'automne 2018 (consultez la page 44 pour de plus amples détails), le nouveau Guide alimentaire canadien présente maintenant un message clair aux Canadiens : la moitié de votre assiette doit être remplie de fruits et de légumes.

Nous continuerons de nous adresser au gouvernement fédéral pour améliorer l'accessibilité à des fruits et des légumes de qualité pour toutes les collectivités, afin d'encourager la consommation de fruits et légumes frais produits au Canada et afin de soutenir la croissance de notre secteur pour que les agriculteurs puissent continuer de fournir des fruits et légumes frais très nutritifs pour des générations à venir.



Le nouveau Guide alimentaire canadien recommande précisément aux Canadiens de remplir la moitié de leur assiette de fruits et de légumes.

Éclosions d'E. coli et de salmonelle

En octobre et novembre 2018, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié des avis de santé publique au sujet d'éclosions de salmonelle et d'E. coli respectivement. Les enquêtes du gouvernement ont découvert que l'écllosion de salmonelle était liée aux concombres anglais et que l'écllosion d'E. coli était liée à la laitue romaine provenant d'une région de production spécifique de la Californie. Tout au long de la durée de chaque écllosion, le CCH a communiqué sur une base quotidienne avec l'ASPC et l'ACIA et a transmis de fréquents avis aux membres. Dans le cas de l'E. coli, le CCH a encouragé le gouvernement à préciser que l'écllosion était causée par la laitue romaine provenant des États-Unis et pas du Canada et a aussi convaincu l'ASPC de retirer le langage alarmiste de ses communications.

International Federation for Produce Standards



L'International Federation for Produce Standards (IFPS) est composée d'associations nationales de fruits et légumes frais de partout au monde et vise à améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie des fruits et légumes frais

par le développement, la mise en œuvre et la gestion de normes internationales harmonisées. En 2018, l'IFPS a reçu une augmentation importante de demandes de codes (codes d'appel du prix), et elle en a approuvé 18, le nombre le plus élevé à ce jour. Rebecca Lee, directrice générale du CCH et administratrice au conseil de l'IFPS, a été nommée première vice-président au cours de sa réunion d'automne. Certaines questions émergentes en discussion à l'heure actuelle à l'IFPS incluent la façon dont les organisations de fruits et de légumes frais pourraient appuyer les objectifs de développement durable des Nations Unies, leurs rôles pour atténuer la perte et le gaspillage alimentaire et l'importance croissante des certifications de durabilité. Le conseil d'administration a voté pour inclure la « durabilité » comme quatrième pilier, en plus de « salubrité alimentaire », et de « gestion et normalisation de l'information. » Il a aussi organisé une table ronde de représentants du GS 1 de l'ONU et de l'Europe et du bureau mondial, en concluant sur la nécessité de liens partout dans la chaîne d'approvisionnement et l'importance croissante de l'échange de données et de documents entre les membres de l'IFPS.

Regard vers l'avenir

Au début 2019, le CCH et l'ACDFL collaboreront avec l'ACIA pour établir un protocole et un ensemble de lignes directrices pour atténuer et gérer les rappels alimentaires à cause d'intoxications alimentaires liées aux fruits et légumes frais. Les intervenants de l'industrie n'ont pas été consultés assez rapidement à la suite des rappels récents. Nous recommandons fortement au gouvernement d'établir des plans de communication qui présentent l'origine des fruits et légumes frais lorsqu'ils ne proviennent pas du Canada de façon à maintenir la confiance publique à l'égard des fruits et légumes produits au pays.

Étant donné que les « codes de lot » ne sont pas définis spécifiquement dans le nouveau RSAC, et parce que la traçabilité épidémiologique se produit typiquement beaucoup plus tard après que l'emballage des fruits et légumes frais a été jeté, et, et aussi parce que le coût lié à la conformité aurait une incidence négative sur la compétitivité des producteurs de fruits et légumes canadiens, nous ferons pression auprès de l'ACIA pour qu'elle exempte en permanence les fruits et légumes des exigences des codes de lot du RSAC.

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre a un impact majeur sur la production canadienne de fruits et légumes. Sans les effectifs nécessaires pour les faire pousser et les récolter, les fruits et les légumes frais pourrissent dans les champs, sur les vignes, entraînant un gaspillage et des pertes financières.

Les producteurs canadiens cherchent d'abord à embaucher des travailleurs locaux. Lorsqu'ils ne peuvent pas trouver suffisamment de travailleurs canadiens, ils font appel au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Alors que des défis doivent être surmontés pour utiliser ces programmes, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) collabore avec divers ministères du gouvernement, y compris Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Emploi et Développement social Canada (EDSC) ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), pour éliminer ou réduire les obstacles.

Rencontres de haut niveau avec des ministres du Cabinet et leur personnel pour discuter des problèmes urgents liés à la main-d'œuvre

En mai 2018, le CCH a rencontré le ministre de l'Agriculture Lawrence MacAulay et des cadres supérieurs pour discuter des problèmes criants liés à la main-d'œuvre. Il a aussi assisté à un atelier sur la main-d'œuvre auquel ont participé la ministre Hajdu d'Emploi et Développement social Canada, le ministre MacAulay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Serge Cormier, le secrétaire parlementaire du ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Rodger Cuzner, le secrétaire parlementaire du ministre d'EDSC et plusieurs représentants de trois ministères de l'Administration fédérale. La discussion a porté sur les pénuries de main-d'œuvre, les délais dans le traitement des demandes (y compris les études d'impact sur le marché du travail, ou EIMT), et les défis pour maintenir la confiance publique. Dans un effort visant à poursuivre le dialogue, des intervenants de l'industrie ont formé le Groupe de travail sur la main-d'œuvre en agriculture, présidé par la Fédération canadienne de l'agriculture. Le groupe de travail est un moteur clé pour garder les enjeux à l'avant-plan pour EDSC et IRCC et pour travailler collectivement à titre d'industrie.



De la gauche à la droite : Janet Krayden, CCRHA; Rebecca Lee, directrice générale, CCH; Beth Connery, présidente, Comité de la main-d'œuvre, CCH; hon. Lawrence MacAulay, ministre, AAC; Brian Gilroy, président, CCH; Jennifer Babcock, gestionnaire, Développement et recherche stratégique CCH. Photo : CCRHA

Abandon par EDSC de l'exigence relative à la période de publicité de deux semaines

Grâce en partie à beaucoup de sensibilisation de la part du CCH et de ses partenaires de l'industrie, en mai 2018, EDSC a officiellement annoncé qu'il entreprendra un examen des normes de services des EIMT et qu'il élimine l'exigence relative à la publicité de deux semaines pour le transfert et le remplacement de travailleurs, adoptant ainsi une première mesure positive pour rationaliser le programme.

Le Rapport du gouvernement intitulé « Ce que nous avons entendu » englobe plusieurs recommandations du CCH

En janvier 2019, le gouvernement fédéral a publié son rapport intitulé « Ce que nous avons entendu » sur l'examen du secteur de l'agriculture primaire au Canada dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui a été réalisé par EDSC et AAC.

Plusieurs recommandations du CCH ont été retenues et présentées dans le rapport. Ces recommandations étaient notamment l'élargissement de la définition du terme « agriculture primaire », la simplification et la normalisation des exigences, un processus de demande plus clair et plus rapide pour les EIMT; et un « modèle d'employeur de confiance » qui servirait à réduire les exigences administratives et les temps de traitement pour les employeurs utilisateurs de longue date du programme.

Même s'il est encourageant de noter que ces recommandations et plusieurs autres formulées par le CCH ont été proposées dans le rapport, le gouvernement ne s'est pas encore engagé à mettre ces recommandations en œuvre.

Merci à tous les membres du CCH qui ont pris le temps de participer à ces rencontres cruciales pendant leur haute saison.

Le CCH et AAC recommandent fortement à EDSC de s'occuper des EIMT prioritaires

En mai 2018, les agriculteurs faisaient face à des retards extrêmes dans leurs tentatives pour obtenir des travailleurs agricoles internationaux. Le CCH a travaillé avec le personnel du Cabinet du ministre d'AAC pour faire pression sur EDSC afin que le ministère traite les cas prioritaires. Le CCH a encouragé ses membres à lui fournir le nom de leur exploitation agricole, le numéro de l'EIMT et une brève description de leur problème. Le CCH a porté ces informations à l'attention du personnel du ministre qui a ensuite assuré la coordination avec le personnel d'EDSC pour accélérer les cas. Le CCH a soumis 15 cas à AAC au nom de ses membres.

Présentations aux comités permanents du Parlement

En octobre 2018, Beth Connery, présidente du Comité de la main-d'œuvre du CCH a fait une présentation au Comité permanent de la Chambre des communes sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Le comité étudiait les défis de santé mentale qui touchent les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens. Le Comité a invité Beth et Murray Porteous, ancien président du CCH et du Comité de la main-d'œuvre à témoigner en se basant sur la recommandation du CCH à cet effet. Tan Beth que Murray ont placé un accent important sur le stress et l'anxiété causés par les problèmes de main-d'œuvre.



D'autres rencontres de haut niveau avec des députés, ministres et le personnel d'IRCC

En mars, juin et octobre 2018, le CCH a participé à des rencontres séparées avec de nombreux députés ainsi que des administrateurs du gouvernement pour discuter des problèmes de main-d'œuvre en horticulture. Des rencontres ont eu lieu avec les députés John Barlow, le porte-parole du Parti conservateur pour EDSC, Michelle Rempel, vice-présidente du Comité de la citoyenneté et de l'immigration ainsi que des membres du personnel du Cabinet du ministre d'IRCC.

Rationalisation du processus d'obtention des données biométriques

À compter du 1^{er} janvier 2019, les travailleurs du PTET et du PTAS en provenance du Mexique devaient obtenir et fournir des données biométriques à IRCC (c.-à-d. empreintes digitales et photo) comme partie intégrante de leur demande de permis de travail.

Avec plus de 26 000 travailleurs agricoles internationaux en provenance seulement du Mexique chaque année et un arriéré de rendez-vous dans la Ville de Mexico, nous savions que cette exigence pourrait retarder davantage le processus d'EIMT.

Le CCH a porté ce problème à l'attention des ministres d'IRCC, d'AAC et d'EDSC et a proposé des solutions qui permettraient d'éviter les perturbations pour obtenir les services des travailleurs agricoles internationaux pour la saison 2019.

En travaillant avec le Groupe de travail sur la main-d'œuvre en agriculture, les efforts du CCH ont été fructueux alors que le gouvernement du Canada a travaillé rapidement pour améliorer l'entrée en vigueur de l'exigence relative aux données biométriques.

La présidente du Comité de la main-d'œuvre Beth Connery du CCH était au Mexique pour participer à la rencontre annuelle bilatérale des pays participants au PTAS lorsque les efforts visant à réduire le nombre de travailleurs qui devaient satisfaire à cette exigence pour la saison à venir ont été annoncés.

- IRCC a travaillé pour encourager les travailleurs du PTAS à présenter leurs demandes le plus tôt possible (c.-à-d. avant le 31 décembre 2018) afin de pouvoir exempter autant de demandeurs que possible de la nouvelle exigence, et de façon à étaler les demandes sur deux ans.
- De plus, comme mesure spéciale, pour 2018, IRCC Mexique a accepté les demandes de permis de travail sans EIMT de la part des travailleurs qui reviennent travailler au Canada avant le 15 décembre 2018. Le permis de travail était alors accordé à la réception de l'EIMT.

Le CCH a fait appel aux médias pour faire résonner son message au gouvernement au sujet des exigences relatives aux données biométriques et les retards critiques.

The screenshot shows the iPolitics website interface. At the top, there's a navigation bar with 'iPOLITICS' and a 'SUBSCRIBE' button. Below the navigation, there's a 'NEWS' section with the main article: 'Growers fear fingerprinting will worsen farm-labour shortage' by Kelsey Johnson, published on Oct 10, 2018. The article features a photo of a farmer in a field. To the left of the main article, there's a sidebar with a 'Live Wire' section and several news snippets with small images and headlines, such as 'Trump to call for 'comity' in State of the Union...' and 'Mohammed bin Salman Meets Resistance...'. At the bottom of the page, there's a 'More from iPolitics' section with three small article thumbnails.

Moisson d'automne 2018

La main-d'œuvre était un problème prioritaire que le CCH et l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) ont porté à l'attention du premier Ministre et de plus de 50 autres membres du Parlement au cours de l'événement de sensibilisation « Moisson d'automne 2018 » qui a eu lieu sur la Colline parlementaire. Lisez de plus amples informations sur « Moisson d'automne 2018 » à la page 44.

Campagne de sensibilisation à la main-d'œuvre

Le CCH a lancé sa campagne de sensibilisation pour honorer les travailleurs agricoles internationaux, pour partager des récits positifs au sujet des travailleurs, de leurs employeurs et des programmes de travailleurs étrangers temporaires au Canada. Lisez de plus amples informations sur cette campagne de sensibilisation à la page 39.

Regard vers l'avenir

Le CCH continuera de travailler avec IRCC, EDSC et AAC pour concrétiser les recommandations du rapport d'examen de l'agriculture primaire. EDSC s'est engagé à travailler sur sa définition de « l'agriculture primaire » et la façon dont il l'applique au programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec EDSC et nos partenaires de l'industrie pour mettre la définition à jour.



Commerce



Malgré que l'on puisse penser que les productions des fruits et des légumes est une activité qui se déroule dans un champ ou un verger, c'est une entreprise. Et avec plus de 5,4 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles en 2017, c'est une grosse entreprise. Afin d'assurer que l'horticulture canadienne est profitable et concurrentielle à l'échelle mondiale, le CCH se porte à la défense de l'élimination des tarifs et des obstacles non tarifaires qui ont une incidence sur notre industrie ainsi que de la collaboration réglementaire scientifique pour assurer que notre industrie puisse accéder à de nouveaux marchés.

ALENA/ACEUM

En novembre 2018, après plus d'une année de négociations, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Les vastes consultations du CCH auprès des représentants commerciaux des États-Unis et du Canada ainsi que d'autres personnes influentes qui ont inclus une participation en personne aux négociations commerciales à Ottawa, à Montréal, à la Ville de Mexico et à Washington, D.C., ont contribué à de nombreux résultats positifs contenus dans la nouvelle entente. Ainsi, les remèdes commerciaux saisonniers qui ont été proposés au départ par les États-Unis et qui auraient restreint les exportations de fruits et de légumes canadiens ne font pas partie de l'accord final. De plus, les exemptions ministérielles et les dispositions sur les contenants standards restent intactes et le règlement des différends est maintenu au complet avec des panels bilatéraux sur les droits antidumping et les droits compensateurs. En outre, l'ACEUM encourage aussi un partage accru de l'information et une meilleure coordination entre les régulateurs, tels que le Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) Canada-États-Unis que le CCH appuie activement.

À ce moment-ci, l'accord doit encore être ratifié par les trois gouvernements.

PTPGP

L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est un accord de libre-échange entre le Canada et dix autres pays dans la région de l'Asie-Pacifique : l'Australie, le Brunei, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. Lorsqu'il entrera complètement en vigueur, le PTPGP sera l'un des accords de libre-échange les plus importants au monde, caractérisé par un bloc commercial représentant 495 millions de personnes et 13,5 % du PIB mondial.

Le CCH a saisi toutes les occasions pour recommander fortement au gouvernement de signer le PTPGP dès que possible. Le PTPGP a été ratifié par le Canada le 29 octobre 2018, assurant ainsi que le Canada était l'un des six premiers pays à ratifier l'accord.

Le marché Asie-Pacifique est une opportunité clé pour l'industrie des fruits et légumes frais du Canada. La PTPGP réduit ou élimine les tarifs sur une variété de produits horticoles, notamment des fruits et légumes frais et congelés, les pommes fraîches, les cerises fraîches et congelées et les pommes de terre fraîches. Le CCH continuera de travailler en collaboration avec le gouvernement pour assurer que tous les producteurs de fruits et légumes du Canada pourront profiter pleinement de ces nouveaux marchés. Nous continuerons aussi de surveiller et de faire rapport au fur et à mesure que les cinq autres pays ratifieront l'accord.

Groupe de travail du gouvernement et de l'industrie sur les limites maximales de résidus de l'Union européenne

Agriculture et Agroalimentaire Canada et son Secrétariat d'accès au marché ont établi un groupe de travail d'intervenants, y compris le CCH, pour se pencher sur une stratégie pour faire face aux répercussions commerciales de l'approche de l'Union européenne à l'évaluation et à la gestion des pesticides qui est très différente de l'environnement réglementaire propre au Canada.

Participation à des forums commerciaux

Le CCH continue de participer à des forums commerciaux pour mobiliser le gouvernement, identifier des contacts appropriés et obtenir des renseignements sur le marché ainsi qu'afin de promouvoir l'horticulture du Canada. Les forums ont compris le Forum de coopération commerciale Canada-Chine pour l'agriculture et les pêcheries et la Conférence annuelle du Secrétariat d'accès au marché.

Projet de marque alimentaire du Canada

En réponse à la recommandation des tables économiques d'Innovation, Science et Développement économique Canada visant à établir une marque alimentaire canadienne énergique et unifiée, ainsi que pour permettre au Canada d'agir comme catalyseur pour la compétitivité, plus de 40 groupes d'intervenants, y compris le CCH, ont tenu des réunions pour évaluer ce que cette marque pourrait être. En tenant compte des points de vue sur la façon dont la performance du Canada est évaluée à l'étranger et à l'extérieur du secteur agroalimentaire, des liens ont été établis entre la performance économique et les règlements nationaux, ainsi que sur la façon dont le Canada innove, réglemente et collabore. Le cadre réglementaire rigoureux de notre pays et les programmes d'homologation de l'industrie, tels que CanadaGAP, aident à fournir la toile de fond nécessaire pour établir la confiance publique favorable à une marque alimentaire nationale.

Témoignage devant le Comité permanent du Sénat

En septembre 2018, Rebecca Lee, directrice générale du CCH, a comparu devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts pour participer à l'étude du comité sur la façon dont le secteur alimentaire à valeur ajoutée peut être plus concurrentiel dans les marchés mondiaux. Le témoignage s'est concentré sur la façon dont les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs limitent l'habileté du secteur de répondre à la demande des consommateurs pour des produits à valeur ajoutée, notamment la boîte d'outils réduite qui exclut des produits de lutte antiparasitaire et des mesures d'atténuation efficaces et adéquates. Le CCH a encouragé le gouvernement à appuyer activement le développement d'un ensemble d'outils plus robuste pour aider à assurer que les Canadiens ont droit aux mêmes règles du jeu que dans les autres pays. L'accès ponctuel à la main-d'œuvre, de meilleurs outils de gestion des risques de l'entreprise, des réductions du lourd fardeau réglementaire imposé aux agriculteurs ainsi que d'autres éléments ont été présentés comme améliorations possibles de la compétitivité dans les marchés mondiaux.

Nouveau protocole d'entente pour le CCR

Un nouveau protocole d'entente (PE) pour le Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) Canada-États-Unis a été signé en juin 2018. Le CCH a participé à la première rencontre subséquente qui a eu lieu en décembre 2018 à Washington, D.C. Une séance spéciale sur la protection des cultures a été organisée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire du Canada et l'Environmental Protection Agency des États-Unis. Plusieurs représentants de l'industrie ont exprimé des préoccupations et ont demandé que les réévaluations des pesticides soient harmonisées entre les deux pays.

Moisson d'automne 2018

Le commerce est un enjeu prioritaire que le CCH et l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) ont porté à l'attention du premier Ministre et de plus de 50 autres membres du Parlement comme partie intégrante de notre événement de sensibilisation Moisson d'automne sur la Colline du Parlement. Consultez de plus amples informations sur la Moisson d'automne 2018 à la page 44.

Protection financière du genre PACA pour les vendeurs de fruits et légumes frais

Parce que les fruits et légumes frais se gâtent rapidement, les vendeurs ne peuvent pas récupérer les produits qui n'ont pas été vendus. Aux États-Unis, si un acheteur de produits frais fait faillite, les producteurs ou les vendeurs peuvent se fier à la fiducie réputée prévue par la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) pour les aider à être payés pour leurs ventes. Le CCH a collaboré avec l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) et la Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes formant ensemble l'Alliance pour les fruits et légumes frais (AFLF) afin de promouvoir la création d'une fiducie réputée légale limitée similaire pour le secteur horticole du Canada. L'entrée en vigueur d'une telle fiducie permettrait de réduire considérablement les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et la vulnérabilité des petites entreprises et des communautés rurales. Elle permettrait aussi d'améliorer les relations commerciales avec les États-Unis, notre partenaire commercial le plus important et le plus grand, et d'entraîner la réinsertion des producteurs canadiens dans le programme des États-Unis.

En juillet 2018, l'AFLF a rencontré des représentants de haut niveau d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Innovation, Science et Développement économique Canada pour discuter de la protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais (c.-à-d. une fiducie du genre PACA). Les équipes du gouvernement ont été très utiles pour identifier les domaines où de mauvaises communications pourraient être survenues et où un soutien supplémentaire pour une politique gouvernementale et mesure des dommages est nécessaire. En se basant sur ces consultations, le CCR, à titre de leader technique de ce dossier, a retenu les services d'un cabinet de consultation pour faire des recherches et produire un rapport qui répond aux besoins du gouvernement. On s'attend à ce que ce rapport soit publié au début 2019.

Regard vers l'avenir

Le CCH continuera de suivre les ratifications de l'ACEUM et continuera de travailler au sein de l'Alliance pour les fruits et légumes frais, afin de sensibiliser le gouvernement à la création d'une fiducie du genre PACA.



Soutien du secteur

Il y a plus de 120 cultures horticoles différentes qui sont pratiquées au Canada, des asperges aux zucchini, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) a créé des comités qui mettent l'accent sur des enjeux particuliers relatifs aux industries des cultures à grande échelle, par exemple les pommes et les fruits (y compris les baies et les raisins), les pommes de terre, les légumes de plein champ et le secteur des légumes de serre. Deux de ces comités, celui des légumes de serre et celui des pommes de terre, emploient leur propre personnel qui travaille à partir du bureau du CCH et qui a le mandat de coordonner le travail du comité et de produire des résultats sur les objectifs propres aux cultures.

Les comités pour les cultures du CCH se réunissent chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle du CCH et leurs groupes de travail respectifs se réunissent régulièrement tout au long de l'année pour discuter d'enjeux particuliers dans les secteurs de cultures désignées. Grâce en partie aux efforts de ces comités et de ces groupes de travail, le CCH est en mesure de répondre aux besoins de ses membres et de leurs producteurs d'une manière cohérente et exhaustive, agissant comme leur fidèle porte-parole.

Groupe de travail sur les pommes

Réunion d'été de l'industrie pomicole du CCH a eu lieu en juillet 2018 à Summerland C.-B. et la BC Fruit Growers' Association l'a organisée. De nombreux pomiculteurs et représentants de l'industrie de partout au pays ont assisté à la réunion de l'industrie et à la tournée des vergers.

La séance de travail a englobé des discussions sur les sujets suivants :

- Situations et tendances du marché
- Grappe agro-scientifique pour l'horticulture 3
- Cultiver le secteur des arbres fruitiers au Canada : le programme national d'investissement dans les arbres fruitiers
- Exemptions ministérielles
- Protection des cultures
- National Apple Breeding Consortium (Consortium national de sélection des pommiers)

Profils des cultures

En partenariat avec le Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le CCH coordonne la révision et la mise à jour des profils des cultures. Ce sont des documents qui fournissent un aperçu de haut niveau de la production et un aperçu plus détaillé des pratiques de gestion des parasites pour une variété de cultures agricoles au Canada. Chaque profil de culture est mis à jour aux trois ans. En 2018, le CCH a travaillé avec le CLA pour mettre à jour les profils des cultures suivantes :

- Asperge
- Rutabaga
- Allium (oignon sec et poireau)
- Carotte
- Maïs sucré
- Brassica (brocoli et chou)





Serre

Les légumes de serre sont cultivés dans des installations hydroponiques fermées de pointe. Ils sont salubres, durables et de grande qualité et ils alimentent des millions de personnes pratiquement à l'année.

Évalué à plus de 964 M\$, le secteur de légumes de serre canadien continue de se classer en tête des exportations annuelles de fruits et légumes, comptant pour près de 40 p. cent de tous les fruits et légumes frais vendus à d'autres pays.

Afin d'assurer un secteur canadien de légumes de serre concurrentiel et prospère, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et son groupe de travail sur les légumes de serre (GTLS) aident à influencer la politique gouvernementale en communiquant les coûts de production et les autres défis de concurrence auxquels les producteurs font face.



Des représentants du CCH, de la BCGGA, de l'OGVG et d'AAC à l'extérieur du Centre de recherche et de développement à Harrow.

Allègement fiscal ciblé pour le carbone

Même si la politique fédérale sur la tarification du carbone s'applique seulement à des instances spécifiques, le secteur horticole du Canada a recommandé un allègement fiscal de cette taxe de la part du gouvernement fédéral pour manifester le leadership et pour créer un précédent pour permettre aux programmes provinciaux de l'adopter. Plus précisément, le secteur a demandé un allègement fiscal pour les producteurs de serre en vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (LTPGE)* afin de soutenir la croissance et compétitivité continues du secteur.

Les exemptions agricoles fournies en vertu de la définition des agriculteurs dans la Loi n'accordaient aucun allègement aux producteurs de serre, qui utilisent peu ou presque pas de carburant ou de diesel dans les opérations de production des cultures. Les producteurs de serre utilisent différents carburants, notamment le gaz naturel et le propane, pour fournir la chaleur nécessaire pour les cultures pendant l'hiver et sur le dioxyde de carbone, sous-produit de combustion, comme intrants essentiels pour les cultures.

En octobre 2018, grâce en partie au lobbying réussi du CCH et de son GTLS, le gouvernement a annoncé une proposition d'allègement fiscal ciblé initial pour les producteurs de serres commerciales (c.-à-d. 80 % de la taxe sur le carbone appliquée au gaz naturel et au propane).

Développement des exportations et des marchés

Le CCH a surveillé les renégociations de l'ALENA de très près et a mobilisé les efforts d'Affaires mondiales Canada pour améliorer la sensibilisation aux conséquences inattendues possibles d'un remède commercial proposé sur les fruits et légumes saisonniers et le dumping possible des tomates du Mexique dans le marché canadien.

L'expansion de l'accès au marché dans la Chine continentale est aussi une priorité du secteur de serre du Canada. En 2018, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le CCH a développé une trousse d'information technique et scientifique liée aux tomates de serre canadiennes et l'a fait parvenir à la Chine pour permettre à ses autorités d'effectuer une évaluation des risques des ravageurs dans le but d'accorder l'accès au marché.

Regard vers l'avenir

Le CCH continuera de discuter de la mise en œuvre efficace de la LTPGE avec AAC, Environnement et Changement climatique Canada, Finances Canada et l'Agence du revenu du Canada.

Le CCH continue de prioriser l'accès des tomates et poivrons au marché de la Chine pour compléter l'accès actuel déjà en place pour les concombres de serre.

Le CCH et des représentants du secteur appuieront l'établissement d'un comité technique pour développer des normes efficaces, réalistes et vérifiables pour l'initiative nationale de gouvernance.

Le CCH et les représentants du secteur continueront de mobiliser activement l'Office des normes générales du Canada et la Fédération biologique du Canada dans le cadre du travail qui produira les Normes biologiques canadiennes 2020.

PRINCIPAUX MARCHÉS DES LÉGUMES DE SERRE CANADIENS

DOLLARS CANADIENS	2017
ÉTATS-UNIS	958 157 711 \$
JAPON	4 718 159 \$
TAÏWAN	673 162 \$
HONG KONG	464 048 \$
INDE	71 540 \$
TOUS LES PAYS	964 123 428 \$

Source : Statistique Canada

Une nouvelle initiative nationale de gouvernance

À l'automne 2018, le GTLS du CCH a fait preuve de leadership en élaborant une stratégie de gouvernance nationale pour les légumes de serre. Le CCH continuera de participer à une initiative plus large « d'agriculture protégée », en compagnie d'autres associations de producteurs et intervenants de l'industrie, de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). La vision est d'établir une approche d'intendance crédible du cycle de vie accompagnée de normes nationales qui sont complémentaires aux pratiques exemplaires de gestion et à d'autres normes déjà mises en œuvre par les producteurs.



Le CCH s'est joint à ses membres, la BC Greenhouse Growers Association et l'Ontario Greenhouse Vegetable Growers, à Leamington, ON, pour faire une tournée des installations de production et visiter le Centre de recherche et de développement d'AAC à Harrow, ON.



Pommes de terre

Le Conseil canadien de la pomme de terre (CCPT) présente des rapports sur ses activités au Comité de la pomme de terre du CCH. Le CCPT est soutenu par l'adhésion de dix organisations de producteurs de huit provinces. En 2018, le CCPT a entrepris les activités suivantes pour appuyer le secteur de la pomme de terre du Canada.

Recouvrement des coûts de l'ACIA

À la demande de l'industrie et en collaboration avec des représentants de producteurs, de l'ACIA et d'AAC, le groupe de travail sur la pomme de terre (GTPT) a examiné l'impact potentiel de l'initiative proposée de recouvrement des coûts de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la compétitivité des secteurs de la pomme de terre de semence, de la pomme de terre fraîche et de la pomme de terre transformée de l'industrie de la pomme de terre au Canada. Le GTPT a documenté et fait rapport sur l'impact économique qui pourrait découler de l'entrée en vigueur de frais de recouvrement de coûts supplémentaires et/ou plus élevés au Canada. Le GTPT a conclu que les frais annuels payés par les cultivateurs de pomme de terre à l'ACIA correspondaient à une disproportion de 2,83 millions de dollars des recettes de frais de service de 55 millions de dollars de l'ACIA générés à travers tous les secteurs (animaux, aliments, végétaux), et que l'industrie canadienne de la pomme de terre était en désavantage concurrentiel comparativement aux concurrents internationaux. Pour aborder cette iniquité, le GTPT a recommandé une réduction des frais d'inspection et de certification payés à l'heure actuelle par le secteur de la pomme de terre à l'ACIA. Le GTPT a soumis son rapport final au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et au président de l'ACIA en octobre 2018.

Recherche sur la pomme de terre

Six (6) projets financés par le programme Cultivons l'avenir 2 d'AAC sont terminés : compréhension du virus-Y de la pomme de terre, lutte contre le ver fil-de-fer (taupin), *Verticillium*, inspection et surveillance de la chip zébrée et du psylle de la pomme de terre, gestion du nitrogène/irrigation, et évaluation des variétés. Le GTPT a identifié les priorités de recherche, a choisi des projets et a identifié des sources de financement de l'industrie pour soutenir les projets à financer en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture d'AAC.

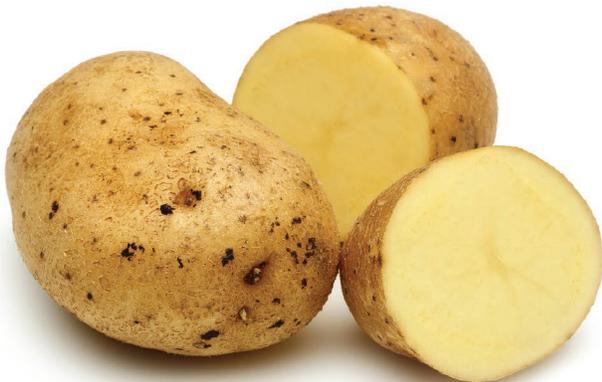
Des scientifiques d'AAC ont aussi terminé deux autres projets sur la pomme de terre portant sur le mildiou tardif (enquête et sur les souches et identification, facteurs environnementaux) et sur le doryphore (résistance de la population aux insecticides). Le Programme Agri-innover a financé ces projets.

Quatre provinces (PE, NB, MB, AB) qui possèdent des installations de transformation de pommes de terre frites ont continué de soutenir l'*Alliance for Potato Research and Education (APRE)*, une organisation bilatérale de producteurs et de transformateurs du Canada et des États-Unis. L'APRE fait progresser les connaissances scientifiques sur le rôle des pommes de terre pour promouvoir la santé. À l'heure actuelle, plus de vingt recherches cliniques de dépistage sont financées dans des universités tant au Canada qu'aux États-Unis.

Décisions définitives et projets de décision de l'ARLA

Au cours de la dernière année, l'ARLA a publié des *décisions définitives* sur la réévaluation de produits. Les réponses soumises par le CCPT au cours des consultations liées à ces décisions ont eu un certain impact positif pour le maintien ou l'augmentation des utilisations sur les pommes de terre comparativement aux projets de décision. Ces décisions définitives ont inclus les fongicides du groupe-M; le chlorothalonil (applications augmentées de 1 à 3), le captan (applications augmentées de 1 à 3) et le métirame (applications augmentées de 0 à 3). Le CCPT prépare une réponse au projet de décision de réévaluation défavorable pour le mancozèbe en se basant sur les données d'enquête obtenues des producteurs.

Le CCPT a soumis des réponses aux consultations sur le projet de décision d'examen spécial sur le risque pour les invertébrés aquatiques recommandant de mettre fin à tous les usages des insecticides néonicotinoïdes clothianidine et thiaméthoxame.



Commerce, accès au marché et coopération internationale

Le CCPT a présenté des soumissions à AAC et à Affaires mondiales Canada en appui du maintien de l'accès au marché libre pour les pommes de terre et les produits de pommes de terre ainsi que de la nécessité de maintenir les exemptions ministérielles en vertu du *Règlement sur les fruits et les légumes frais* en regard de la renégociation de l'ALENA. Le CCPT est content que le tarif zéro ait été conservé pour le secteur de la pomme de terre.

Potatoes Canada (PE, NB, AB) a continué le développement du marché d'exportation pour les pommes de terre de semence et fraîches par l'entremise de l'aide fournie par le Programme de développement des marchés d'AAC. Les exigences relatives à l'accès au marché ont été mises à jour et des représentants du secteur ont assisté à des foires commerciales internationales pour promouvoir les pommes de terre du Canada.

Le CCPT a poursuivi son travail en collaboration avec l'ACIA pour amender les lignes directrices bilatérales sur les exigences touchant le dépistage du nématode à kyste de la pomme de terre pour l'exportation des pommes de terre de semence entre le Canada et les États-Unis. La question de la délivrance d'étiquettes d'homologation de semence pour les pommes de terre de semence dans de petits emballages (<20kg) a été réglée, éliminant ainsi un obstacle au commerce d'exportation de la pomme de terre de semence vers certains états aux États-Unis.

Le CCPT a continué de participer à la Potato Sustainability Initiative (PSI) (Initiative pour la durabilité de la pomme de terre), qui évalue les pratiques qui contribuent à la durabilité dans les exploitations agricoles. Cette évaluation est obligatoire pour les producteurs qui vendent à des transformateurs qui approvisionnent la chaîne McDonald's. En 2018, la PSI a instauré des audits des producteurs du programme en 2018.

Regard vers l'avenir

Le CCPT a hâte de travailler avec ses partenaires de recherche (AAC, organismes de financement et scientifiques) pour faire progresser le travail sur les projets de la Grappe agro-scientifique 3 dans les domaines de la lutte antiparasitaire, de l'agriculture de précision et de l'évaluation des variétés. Nous espérons que d'autres projets de recherche qui ont reçu des engagements de financement de partenaires de l'industrie se verront accorder l'approbation de financement d'AAC.

Pour alléger un irritant commercial, le CCPT continuera de travailler en vue de conclure une entente avec les intervenants des États-Unis pour l'acceptation des exigences scientifiques relatives au dépistage du nématode à kyste de la pomme de terre de semence entre le Canada et les États-Unis.

Le CCPT continuera de se porter à la défense des changements au processus de réévaluation et d'examen spécial de l'ARLA dans le but d'obtenir des décisions raisonnables et équilibrées qui sont basées sur la science, qui protègent la santé humaine et l'environnement et qui fournissent aux producteurs de pommes de terre du Canada un accès continu et équitable aux outils de protection des cultures comparables à ceux de nos concurrents internationaux.



Recherche

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) appuie le secteur des fruits et légumes canadiens en partie en s'occupant de gérer les demandes de financement et les projets de recherche subséquents qui abordent les principales priorités du secteur.

Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 3

Après près de deux ans de préparation, y compris l'établissement des priorités, l'examen des propositions et la soumission de la demande finale, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a octroyé des fonds au CCH pour la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 3. Grâce à un investissement de près de 18 millions de dollars (11 millions de dollars d'AAC et 7 millions de dollars de l'industrie), la Grappe 3 rassemble l'expertise du monde universitaire, de l'industrie et du gouvernement pour réaliser 15 projets à travers cinq groupes de produits.

Pomme 2 projets 1,3 M\$	Baie 1 projet 1,3 M\$	Serre 3 projets 1,35 M\$	Pomme de terre 7 projets 7,6 M\$	Légumes 2 projets 4,2 M\$
--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------	---	--

Le reste des fonds est affecté à des activités gérées par le CCH : coordination scientifique, transfert des connaissances et administration.

Projets

Pomme

- Pratiques de contrôle durable pour les ravageurs des pommes au Canada (Suzanne Blatt, AAC Kentville)
- Apporter des changements favorables à l'entreposage et aux pratiques après la récolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes (Jennifer DeEll, OMAFRA)

Baie

- Le Réseau de dépistage dans les baies canadiennes (Beatrice Amyotte, AAF Kentville)

Serre

- Gestion intégrée du charançon du poivron, un ravageur des cultures de poivrons en serre au Canada (Roselyne Labbe, AAC Harrow)
- Évaluer les stratégies de contrôle biologique pour la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*), un ravageur nuisible potentiel de serre (Roselyne Labbe, AAC Harrow)
- Coûts de production réduits et efficacité améliorée du travail à l'aide du Système informatisé intelligent de serre de Guelph (Medhat Moussa, Université de Guelph)

Pomme de terre

- Développement de stratégies de gestion régionale et d'outils de prise de décision pour le contrôle du doryphore de la pomme de terre (Chandra Moffat, AAC Fredericton)
- Produire et évaluer des outils intégrés de lutte antiparasitaire pour le contrôle du ver-de-fer dans les pommes de terre au Canada (Christine Noronha, AAC Charlottetown)
- Augmenter la profitabilité de la production de pommes de terre canadiennes par le contrôle de la gale commune (Claudia Goyer, AAC Fredericton)
- Mildiou tardif : Suivre les souches de pathogènes et leurs caractéristiques (Rick Peters, AAC Charlottetown)
- Amélioration de l'industrie de la pomme de terre canadienne à l'aide de l'agriculture intelligente (Athyna Cambouris, AAC Québec)
- Enquête sur les cas et la distribution des virus causant la nécrose interne des tubercules de pomme de terre au Canada et études sur les réponses aux virus pour minimiser les pertes causées par les pathogènes (Xianzhou Nie, AAC Fredericton)
- Évaluation des variétés (Virginia Dickison, AAC Fredericton)

Légumes

- Optimiser la surveillance et la gestion du ravageur *Delia* dans les légumes du genre Brassica (Jade Savage, Université Bishop)
- Développement d'asperges hybrides mâles avec caractéristiques améliorées (David Wolyn, Université de Guelph)

La Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 3 est généreusement financée par une collaboration entre le Programme Agri-science d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (une initiative du Partenariat canadien pour l'agriculture), le Conseil canadien de l'horticulture et des donateurs de l'industrie.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE
Innov. Croître. Prospérer.



Conseil
canadien de
l'horticulture

Canadian
Horticultural
Council

La voix des producteurs de fruits et légumes du Canada





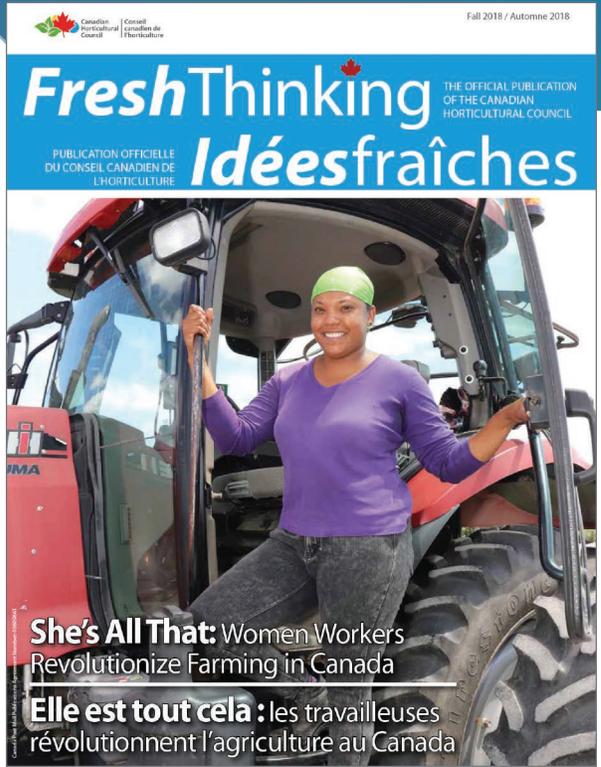
Rayonnement et communications

Le service des communications du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) vise à garder les membres informés des activités de l'organisation et des enjeux importants de l'horticulture canadienne. De plus, les communications ont le but de rehausser la marque du CCH et de soutenir ses efforts de sensibilisation en présentant clairement la position du CCH sur les questions prioritaires à l'aide d'une variété d'outils et d'initiatives stratégiques.

Magazine *Idées fraîches*

Idées fraîches est la publication papier bilingue gratuite du CCH. La revue est publiée deux fois par année et présente des perspectives de haut niveau et des conseils utiles pour les producteurs. Cinq mille copies du magazine sont distribuées à travers le Canada, les États-Unis et à l'échelle internationale. La revue génère même un petit montant de recettes pour le CCH.

Chaque publication d'*Idées fraîches* est axée sur un thème lié aux enjeux stratégiques. Notre publication du printemps 2018 s'est concentrée sur l'héritage et a présenté de jeunes agriculteurs de partout au pays. Notre édition de l'automne 2018 a placé l'accent sur la main-d'œuvre en présentant aux lecteurs des travailleurs agricoles internationaux et en fournissant aux lecteurs des renseignements utiles sur les règles et les inspections liées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. L'édition « main-d'œuvre » a aussi servi à appuyer le lancement de notre campagne de sensibilisation pour rendre hommage aux travailleurs agricoles internationaux.



Campagne de sensibilisation à la main-d'œuvre

Le tournage de notre campagne de sensibilisation pour rendre hommage aux travailleurs agricoles internationaux a eu lieu entre juin et novembre 2018 et s'est déroulé en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Jamaïque. Dix-huit exploitations agricoles ont participé à la production. En tout, on a produit 20 courtes vidéos en plus d'un documentaire de longue durée.

Pendant le tournage, le CCH a présenté un lancement précoce de la campagne en créant et en faisant la promotion de sa page Facebook, en lançant une nouvelle section sur son site web (pour présenter des faits et messages clés), et en publiant des histoires de travailleurs sur ses réseaux de médias sociaux. Ces activités ont aidé à mobiliser et à exciter les gens en prévision de nos courtes vidéos.

Notre première vidéo a été publiée le 2 novembre 2018. Depuis ce moment-là, sur nos médias sociaux, la réponse est massivement positive. Il est intéressant de noter que lorsque de rares critiques sont exprimées au sujet de nos travailleurs agricoles étrangers ou des programmes de ces travailleurs, ce sont en réalité d'autres utilisateurs de médias sociaux qui se portent à la défense des travailleurs ou des programmes. Le CCH surveille continuellement ces conversations et les encourage pour nourrir un engagement sain.

Notre campagne de sensibilisation est sur la bonne voie et devrait atteindre plus de deux millions d'utilisateurs de médias sociaux en un an à partir de son lancement. Elle a aussi rejoint des gens par l'entremise des médias traditionnels de nouvelles : nous avons reçu une couverture positive de la part du Toronto Star et CBC Daybreak Montréal a présenté une entrevue avec l'agriculteur Phil Quinn.



Tournage aux Lingwood Farms, ON.

Vingt courtes vidéos auront été publiées d'ici le printemps 2019 et un documentaire de longue durée sera lancé en mars 2019. En plus du succès de la campagne pour atteindre une grande variété de personnes à travers le pays et de rapporter les histoires positives qui doivent être partagées, le projet a aussi donné au CCH un ensemble important d'outils qui peuvent être utilisés pour sensibiliser le gouvernement aux enjeux entourant la main-d'œuvre.

Merci aux commanditaires de notre projet :

- Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
- Association des emballeurs de pommes du Québec
- Association des producteurs de canneberges du Québec
- BC Blueberry Council
- BC Fruit Growers' Association
- BC Greenhouse Growers' Association
- Brookfield Gardens
- Fondation des Entreprises en Recrutement de Main-d'œuvre agricole Étrangère (FERME)
- Foreign Agricultural Resource Management Services (FARMS)
- Horticulture Nova Scotia
- Norfolk Fruit Growers' Association
- Nova Scotia Fruit Growers' Association
- Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association
- Ontario Ginseng Growers' Association
- Peak of the Market
- Western Agricultural Labour Initiative (WALI)
- Westech AGRI Services

Tournage aux SunTech Greenhouses, ON.



La réaction à nos vidéos sur les médias sociaux a été massivement positive.

Canadian Horticultural Council - Conseil canadien de l'horticulture
 November 16, 2018 · 🌐

Philippe Quinn, un agriculteur du Québec, parle avec émotion des Guatémaltèques qui travaillent pour lui – surtout de Jose. C'est une histoire incroyable, qui fait chaud au cœur et qui est remplie de générosité et d'amour. Nous ne parlons pas assez de l'impact de ces relations sur le plan humain. Les deux parties en apprennent beaucoup l'une de l'autre, et la compassion, le respect et l'admiration forgés au fil des mois et des années à force de travailler ensemble restent lo... [See More](#)



162K Views

👍 Like 💬 Comment

William Turcotte-Molsan, Nathalie Bradbury, Dlicia Canales and 1,115 others like this. Most Relevant ▾

3,560 Shares

Lise Bourgeois Je suis d'accord avec M. Quinn. Ils sont très vaillant et veulent du mieux pour leur familles. Il n'y a personne ici qui ferai ce travaille nécessaire pour tous. Félicitations.
10w

Isabelle Thibault Oui, et si les producteurs du Québec, en échange, finançaient au Guatemala de la formation agricole adaptée à leurs conditions géographiques et climatiques, les bénéfices seraient encore davantage positifs. Tous les hommes n'auraient pas besoin de quit... [See More](#)
10w

Canadian Horticultural Council - Conseil canadien de l'horticulture Isabelle Thibault En fait, beaucoup de formation se fait ici qui donne des connaissances que les travailleurs remportent avec eux. Mais les salaires dans ces pays-là restent bas, peu importe leur compétence agricole.
10w

Andrée Côté Isabelle Thibault faut penser au fait qu'il n'y a pas beaucoup de Québécois qui feraient ce dur travail. La plupart des producteurs de fruits ainsi que les maraîchers font appel à des Mexicains ou des Guatémaltèques afin d'obtenir l'aide nécessaire.
10w



Engagement d'autres médias sociaux

Au sujet des médias sociaux, on dit souvent que « la conversation se poursuit, que vous en fassiez partie ou non. » En tenant compte de ce facteur, en juillet 2018, le CCH a développé un système de notification de médias sociaux pour être automatiquement au courant des conversations qui se déroulent sur Twitter et Reddit et qui contiennent des mots clés spécifiques aux programmes des travailleurs étrangers temporaires au Canada. Ces méthodes sont efficaces et efficaces pour être au courant de ce qui se dit sur la question, et elles nous fournissent des possibilités fréquentes d'attirer de nouveau l'attention à notre campagne de sensibilisation.



Les faits et messages clés du CCH sur les travailleurs agricoles internationaux constituent une excellente ressource pour discuter du problème lié à la main-d'œuvre.



Bande dessinée du jeu de la ferme

En juin 2018, le CCH a publié une amusante bande dessinée pour aider à illustrer le fait que les exploitants agricoles canadiens font face à une pression croissante à cause des règlements en évolution du gouvernement et de la concurrence des producteurs américains et mexicains. Le



message de la bande dessinée était simple : le gouvernement doit reconnaître les défis croissants auxquels les producteurs font face et la mesure dans laquelle la cible d'exportation de 75 milliards de dollars en agriculture sera difficile à atteindre en vertu de ces conditions. Autrement dit, il est temps d'offrir plus d'aide que d'obstacles!



Le conseil du CCH et ses invités à la Ferme Avicole Orléans, pendant sa tournée estivale 2018 près de la Ville de Québec.

Tournée d'exploitations agricoles près de la Ville de Québec

En juillet 2018, le conseil d'administration du CCH a accueilli des représentants de l'industrie et du gouvernement pour participer à sa tournée estivale de plusieurs exploitations de baies et de légumes ainsi que d'un verger près de la Ville de Québec. Pendant toute la journée, les principaux sujets de discussion ont porté sur la main-d'œuvre, les déductions fiscales pour les petites entreprises et les enjeux de protection des cultures. À chaque endroit, les participants ont aussi appris en parlant directement aux agriculteurs du genre de pratiques novatrices qui sont appelées à contribution dans leurs exploitations.

Exploitations participantes:

- Canneberges Bécancour
- Productions horticoles Demers
- Ferme François Gosselin
- Ferme Onésime Pouliot
- Ferme Avicole Orléans

Commanditaires de la tournée estivale:

- Association des producteurs maraîchers du Québec
- L'Union des producteurs agricoles, et ses affiliés du secteur horticole :
 - Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
 - Fédération québécoise de fruits et légumes de transformation
 - Les Producteurs de pommes du Québec
 - Les Producteurs de pommes de terre du Québec
 - Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
- Mirabel
- Lasonde

Merci à nos exploitations participantes et à nos commanditaires!

Rencontres de sensibilisation de la « Moisson d'automne » sur la Colline du Parlement

En novembre 2018, des leaders de l'industrie représentant le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) ont rencontré plus de 50 parlementaires et leur personnel, y compris le premier Ministre, pour discuter des enjeux clés qui touchent actuellement le secteur des fruits et légumes frais. Pour en apprendre davantage sur la « Moisson d'automne 2018 », consultez la page 44.



Lettres à des ministres et autres VIP

En 2018, le CCH a fait parvenir 13 lettres officielles à des ministres, députés et autres personnes clés. Ces lettres visaient notamment à breffer des personnes ciblées sur des sujets spécifiques, à les féliciter pour une nomination récente et à demander des rencontres.



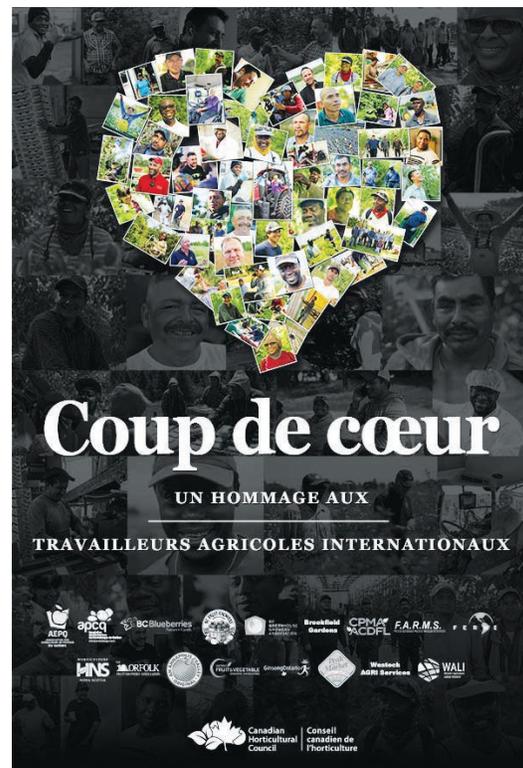
Communications avec les membres

En 2018, le CCH a publié 86 avis aux membres qui au total, ont été ouvertes à plus de 51 440 reprises. Merci à nos membres qui partagent régulièrement nos communications! L'information que nous présentons a une valeur pour les producteurs seulement si leurs associations collaborent et distribuent à leur tour les communications que nous leur envoyons.

Notre avis aux membres qui a eu le plus gros impact a été distribué en mai 2018 et avait trait aux retards urgents dans l'obtention de travailleurs agricoles internationaux. Cette note a été consultée plus de 3 700 fois.



En 2018, le CCH a distribué 86 avis aux membres qui ont été ouverts plus de 51 440 fois.





Moisson d'automne 2018

Du 5 au 7 novembre, des leaders de l'industrie représentant le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) ont rencontré plus de 50 parlementaires et leur personnel, y compris le premier ministre, pour discuter des enjeux clés qui touchent le secteur des fruits et légumes frais à l'heure actuelle. Les rencontres de cette année ont placé l'accent sur l'amélioration de la compétitivité de l'industrie, des discussions ont porté sur les solutions novatrices pour faciliter le commerce international, l'amélioration de la santé des Canadiens, l'amélioration des programmes de main d'œuvre et le soutien à la réglementation des produits de protection des cultures.



Leaders de l'industrie des fruits et légumes frais du Canada à la suite d'une rencontre avec le très honorable Justin Trudeau.

Remarques prononcées par Chantal Hébert

Le premier jour, les participants ont eu la chance d'écouter un discours liminaire de l'analyste politique Chantal Hébert, rédactrice des affaires nationales pour le *Toronto Star*, rédactrice invitée du magazine *L'Actualité* et commentatrice régulière du panel hebdomadaire 'At Issue' de l'émission *The National* de CBC.



L'aperçu de Mme Hébert sur les enjeux environnementaux, les millénaires et le paysage politique actuel ont aidé à préparer et à inspirer les représentants de l'industrie et à assurer une semaine productive de rencontres sur la Colline du Parlement.

Réception

Comme partie intégrante de l'effort de sensibilisation, l'ACDFL et le CCH ont organisé une réception avec les parlementaires et leur personnel. L'événement a proposé des stations de démonstration de cuisine dirigées par trois chefs locaux de grande renommée qui ont attiré plus de 220 participants. L'honorable Ginette Petitpas-Taylor, ministre de la Santé et le secrétaire parlementaire Jean-Claude Poissant, représentant l'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ont prononcé des allocutions pour souligner l'importance de l'industrie canadienne des fruits et légumes frais. La soirée a permis à tous les participants de profiter d'un environnement plus informel pour réseauter et bâtir des relations positives.



L'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé a prononcé une allocution pour appuyer l'industrie des fruits et légumes frais.

Déclaration de M. Wayne Easter à la Chambre des communes

En reconnaissance des efforts de sensibilisation de l'industrie des fruits et légumes frais, l'honorable Wayne Easter, député de Malpeque, Île-du-Prince-Édouard et président du Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances, s'est levé à la Chambre des communes le mardi 6 novembre pour faire la déclaration suivante :

« Monsieur le Président, des représentants de l'industrie des fruits et légumes frais sont avec nous aujourd'hui pour célébrer la récolte automnale sur la Colline du Parlement. Les retombées économiques de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais représentent à elles seules 14 milliards de dollars du PIB. Cette industrie est un énorme employeur, tant dans les régions rurales qu'urbaines.

Ces agriculteurs alimentent notre population et les populations du monde entier. Leur travail peut être épuisant et ils luttent souvent pour sauver leurs récoltes des intempéries. C'est aussi pour beaucoup une œuvre d'amour et nous leur en savons gré.

Je remercie les gens de cette industrie du travail qu'ils accomplissent pour nous offrir les fruits et les légumes frais qui nous apportent les nutriments nécessaires à la santé. »

Le CCH et l'ACDFL étaient reconnaissants de la manifestation publique du soutien de M. Easter.



Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, a prononcé une allocution sur l'importance du secteur horticole du Canada.



Des représentants de l'industrie des fruits et légumes frais sont venus de partout au Canada pour participer à la « Moisson d'automne 2018 »



Le chef Kyle Mortimer-Proulx a servi son mets de poires marinées et de pommes sous vide aux invités.

Nous tenons à remercier nos
généreux commanditaires pour
leur leadership et leur soutien de
Moisson d'automne 2018

FALL HARVEST MOISSON D'AUTOMNE
Meetings on the Hill
Rencontres sur la colline

Thank you to our 2018 sponsors!
Merci à nos commanditaires pour 2018!

Thank you to our contributors
Merci à nos contributeurs

Canadian Corrugated Containerboard Association
Les Producteurs de Pommes de Terre du Québec
P.E.I. Potato Board
Potatoes New Brunswick
Raspberry Industry Development Council



Conseil canadien de l'horticulture

2200, promenade Prince of Wales, bureau 102
Ottawa (Ontario) K2E 6Z9

www.hortcouncil.ca

admin@hortcouncil.ca

tél. 613-226-4880

télé. 613-226-4497

 facebook.com/hortcouncil

 [@CHC_CCH](https://twitter.com/CHC_CCH)

